

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne

2023



Rédaction :

Les services de la Communauté
de Communes et du Centre
Intercommunal d'Action Sociale

Création et mise en page :

Service communication

Imprimeur :

Imprimerie ISG

Tirage :

100 exemplaires

Sources images :

AAG, Freepik

SOMMAIRE

Édito.....	p.5
------------	-----

La collectivité

Le territoire Astarac Arros en Gascogne.....	p. 6-7
Les compétences Astarac Arros en Gascogne.....	p. 8-9
Les membres du bureau.....	p.10
Les membres du conseil communautaire.....	p.11

Les services supports

Pôle Administratif

Ressources Humaines.....	p.13
Finances.....	p.25
Informatique.....	p.27
Communication.....	p.30
Technique.....	p.31
Maison France Services.....	p.35
Conseil numérique.....	p.37
Convention Territoriale Globale.....	p.39

Les services à la personne

Pôle Enfance Jeunesse

Petite enfance.....	p.45
Écoles et cantines.....	p.48
Enfance/Jeunesse.....	p.51

Pôle Seniors

Établissement d'Hébergement Temporaire de Montaut.....	p.57
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.....	p.58
Service de Soins Infirmiers à Domicile.....	p.59
Portage de Repas à Domicile.....	p.60

Les services au territoire

Pôle Développement Territorial

Développement économique.....	p.62
Tourisme.....	p.66
Culture.....	p.72
Biodiversité.....	p.74
Agriculture.....	p.78
Énergie.....	p.81
Mobilité, urbanisme et aménagement.....	p.86

ÉDITO

Céline SALLES

Présidente de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

Le territoire Astarac Arros en Gascogne

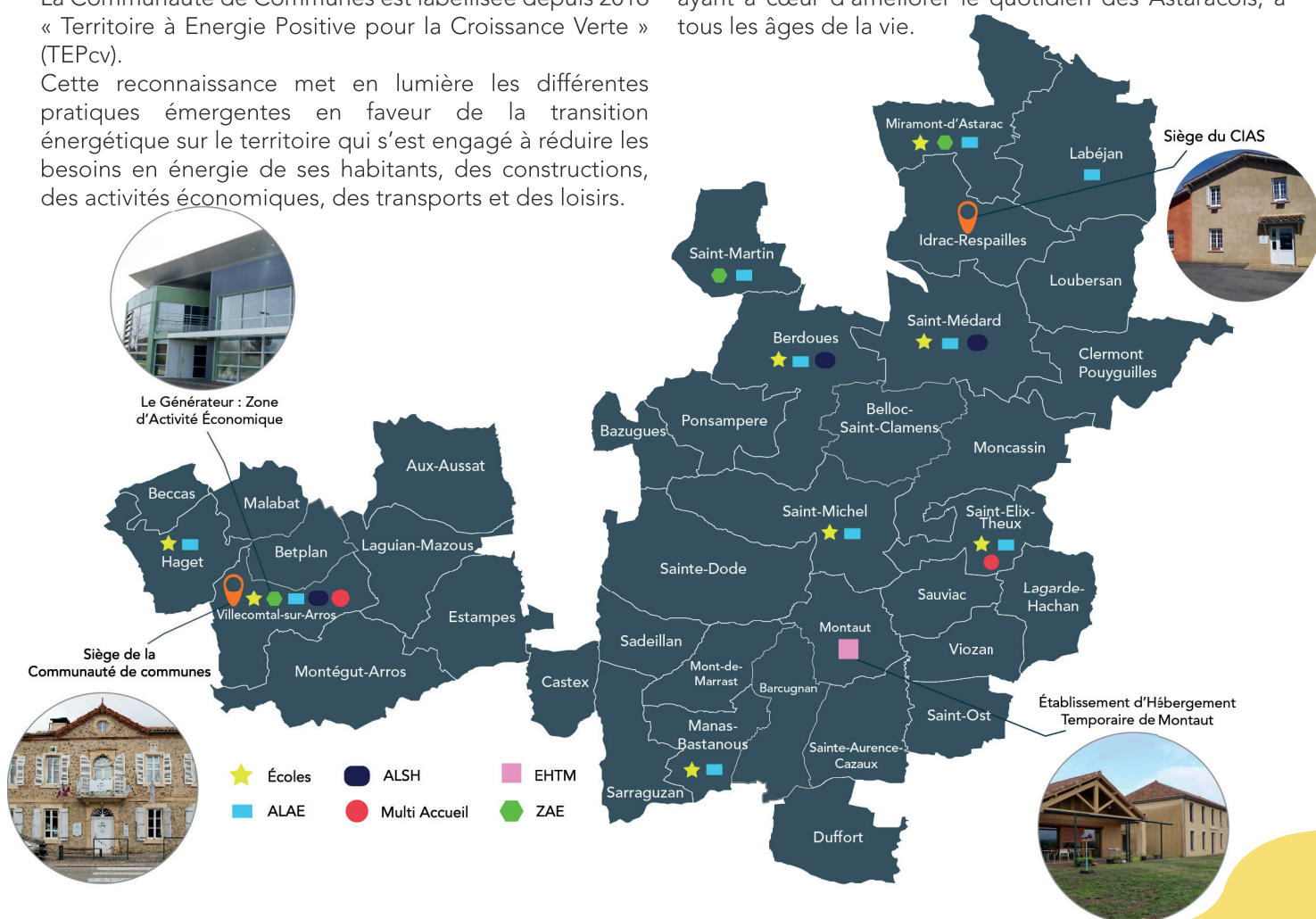
Situé entre Tarbes et Toulouse, le territoire Astarac Arros en Gascogne est la porte d'entrée sud-ouest du département du Gers. Ce territoire se positionne comme la première page d'une histoire gersoise entre la rivière Arros à l'ouest et la Baïse à l'est. Avec la volonté de devenir un exemple à suivre en matière d'énergie durable et de croissance positive, il offre à ses visiteurs la douceur de vivre «à la gersoise». Simplicité, ruralité, et authenticité sont les maîtres mots de ce territoire.

La Communauté de Communes est labellisée depuis 2016 « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPcv).

Cette reconnaissance met en lumière les différentes pratiques émergentes en faveur de la transition énergétique sur le territoire qui s'est engagé à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports et des loisirs.

Pour rappel, la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne, née en 2013, a acquis plusieurs compétences majeures qui doivent permettre au territoire de se développer. Au fil des décennies, l'intercommunalité est devenue un échelon majeur dans la gestion et le devenir des territoires.

Renforcement des compétences, professionnalisation et proximité du service rendu caractérisent ces mutations. Notre intercommunalité est jeune, mais son action s'appuie sur des hommes et des femmes d'expérience ayant à cœur d'améliorer le quotidien des Astaracois, à tous les âges de la vie.



Chiffres clés

37 communes

380 km²

7 321 habitants

18,9 (habt/km²)
densité de la population

401 enfants scolarisés

3 ZAE

Les **compétences** d'Astarac Arros en Gascogne

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville (élaboration du diagnostic du territoire, définition des orientations du contrat de ville...)
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement et gestion d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public

Compétences facultatives

- Scolaire : service, restauration, transport
- Développement du tourisme rural
- Création et gestion d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit
- Création et gestion d'une fourrière animale
- Contribution au budget du SDIS
- Assainissement
- Développement des pratiques culturelles
- Organisation des manifestations « la Route du Sud » et « Randonnée Vélo-pédestre »
- Transport scolaire

Les membres du bureau

Céline SALLES

Présidente

Annie BOURDALLE

1^{ère} VP Finances, Ressources Humaines et Communication

Robert SASSOLI

2^{ème} VP Economie, Industrie, Artisanat, Commerce et ZAE

Carole MAILHOS

3^{ème} VP Energies renouvelables et TEPCV

Christian ABADIE

4^{ème} VP Agriculture

Christian VERDIER

5^{ème} VP Tourisme et Patrimoine

Michel DONEYS

6^{ème} VP Enfance et Jeunesse

Patrick DUCOMBS

7^{ème} VP Affaires Sociales

Claudine LADOIS

8^{ème} VP Habitat, Mobilité et Cadre de vie

Philippe BARON

9^{ème} VP Eau et Environnement

Sylvie LAHILLE

10^{ème} VP Culture, Sport et Vie associative

Daniel POMIES

Délégué à la Biodiversité

Christian FALCETO

Délégué à l'Urbanisme

Jean-Michel LAFFITTE

Délégué au Patrimoine Bâtiment

Michel ESTEREZ

Délégué aux Nouvelles Technologies

Chiffres clés

Bureaux exécutifs

Délibérations prises



Les membres du conseil communautaire

AUX-AUSSAT

Michel ESTEREZ
Jean Jacques MAUMUS

BARCUGNAN

Olivier VENDOME

BAZUGUES

Jean Noël JAMMET

BECCAS

Pierre CANO

BELLOC ST CLAMENS

Claudine LADOIS

BERDOUES

Jean François DOZ
Laury AGUER COSTES

BETPLAN

Gérard TANQUES

CASTEX

Robert SASSOLI

CLERMONT POUYGUILLES

Francis DUPOUEY

DUFFORT

Patrick LAPREBENDE

ESTAMPES

Christian ABADIE

HAGET

Marc RABER
Viviane CYRIAQUE

IDRAC RESPAILLES

Patrick TARAN
Mireille ULIAN

LABÉJAN

Sylvie LAHILLE
François THIROT

LAGARDE HACHAN

Monique NOGUES

LAGUIAN MAZOUS

Jean Claude DAZET
Jean Philippe MATHA

LOUBERSAN

Philippe BARON

MALABAT

Céline SALLES

MANAS BASTANOUS

Michel DONEYS

MIRAMONT D'ASTARAC

Christian FALCETO
Jean Pierre MAGNI

MONCASSIN

Jean Claude VERDIER

MONT DE MARRAST

Jean Claude LABORIE

MONTAUT D'ASTARAC

Christian DAUJAN

MONTEGUT ARROS

Caroline BOUSQUET
Francis MONSERRAT

PONSAMPERE

Laurence SORIANO

SADEILLAN

Jean François DAUBIAN

SAINT ELIX THEUX

Jean Michel LAFFITTE

SAINT MARTIN

Daniel POMIES
Jasmine PUCH NEDELLEC

SAINT MÉDARD

Annie BOURDALLE
David JOVE

SAINT MICHEL

Gaston PUJOS
Fabien GOUZENNE

SAINT OST

Christian VERDIER

SAINTE AURENCE CAZAUX

Jean Marc LEMAO

SAINTE DODE

Hervé TUJAGUE
Alain FONVIELLE

SARRAGUZAN

Jacques BERNICHAN

SAUVIAC

Patrick DUCOMBS

VILLECOMTAL SUR ARROS

Christiane BONNASSIES
Carole MAILHOS
Mathieu MOURA
Philippe SAINTAGNE
Bernard SARRELABOUT

VIOZAN

Jean François ABADIE

Chiffres clés

Conseils
Communautaires

Délibérations prises

PÔLE ADMINISTRATIF

RESSOURCES HUMAINES



5 personnes

Le service

Ce service met en oeuvre la politique RH décidée par l'autorité territoriale. À ce titre il doit garantir les intérêts de la collectivité, et respecter les règles visant à l'équité de traitement auprès de tous les agents.

Le service RH assure la gestion des emplois et veille au développement des compétences par la mise en oeuvre des actions de formations. Il assure également le pilotage de la masse salariale et la gestion administrative et statutaire de chaque agent.

Les chiffres clés

793

Arrêtés signés

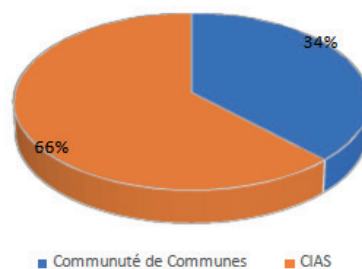
38 %

CC AAG

62 %

CIA S

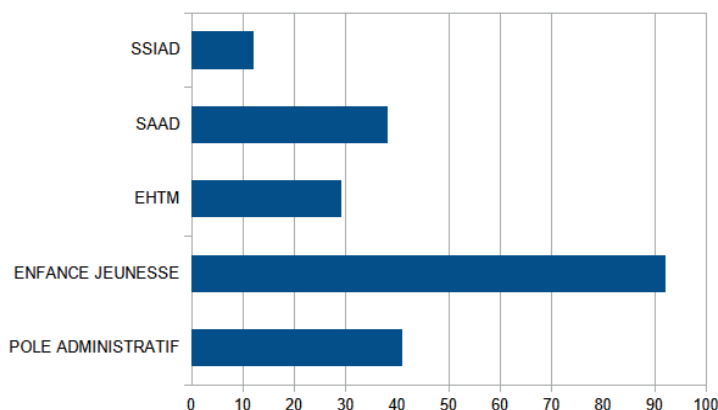
793 arrêtés signés



NOMBRE D'AGENTS SUIVIS PAR LE SERVICE RH

212

agents différents sont passés au sein des services de la Communauté de Communes et du CIA S



PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES AGENTS

49 %

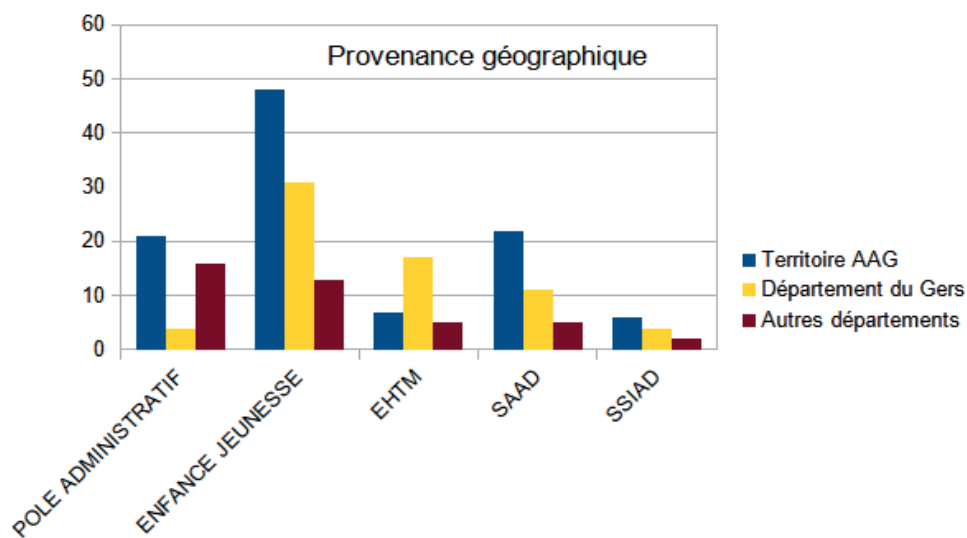
résident sur le territoire

32 %

vivent sur le département du Gers

19 %

proviennent des départements limitrophes



PYRAMIDE DES AGES

20%

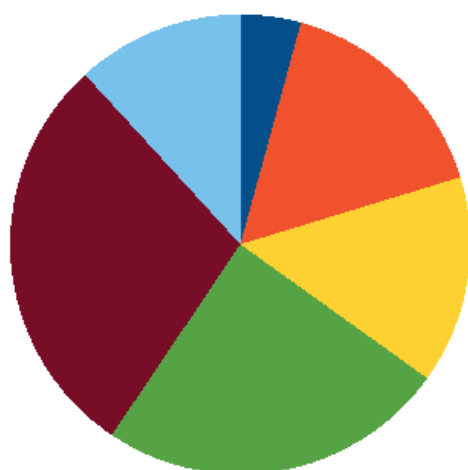
ont moins de 30 ans

40%

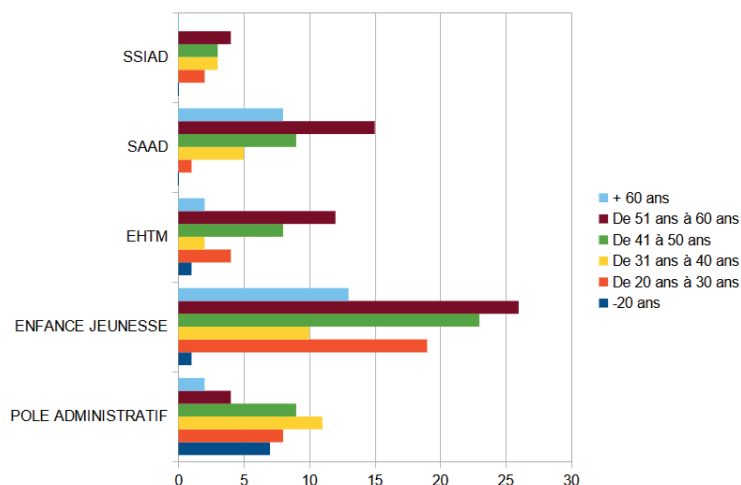
ont entre 31 et 50 ans

40%

ont 50 ans et +



■ -20 ans
■ De 20 ans à 30 ans
■ De 31 ans à 40 ans
■ De 41 à 50 ans
■ De 51 ans à 60 ans
■ + 60 ans



MOUVEMENTS DU PERSONNEL

13

agents titularisés

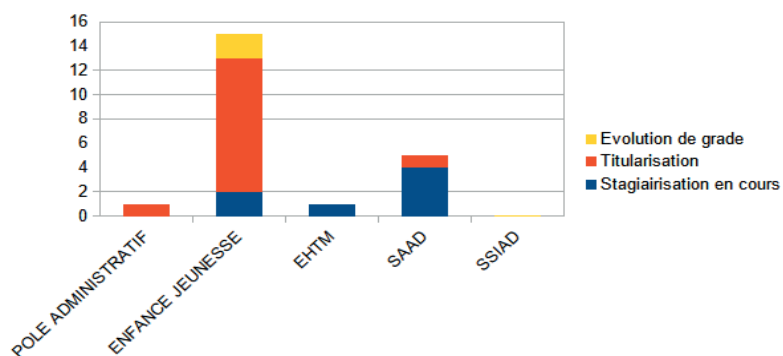
7

agents en cours de
stagiairisation agents en cours
de stagiairisation

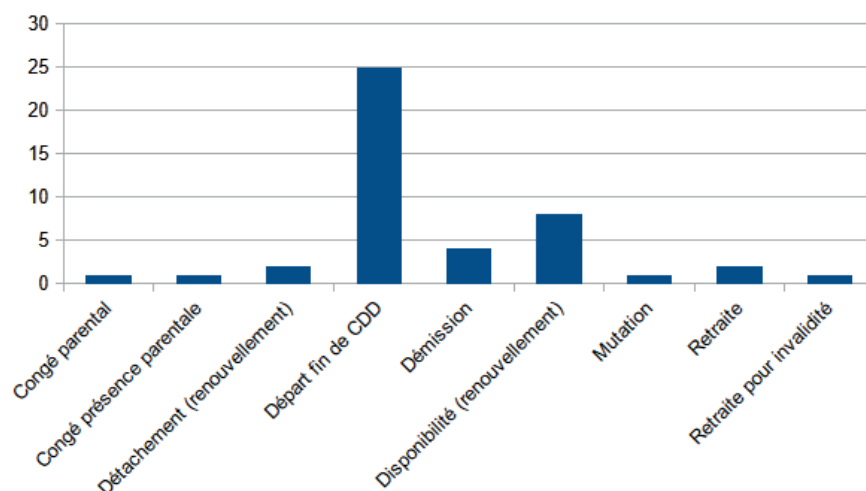
2

Evolution de grade pour agents

Changement de statut en cours d'année



AUTRES MOUVEMENTS



RECRUTEMENTS

12/04/2023 : Présence au Salon TAF à Auch

Objectif : présentation de nos structures devant demandeurs d'emploi

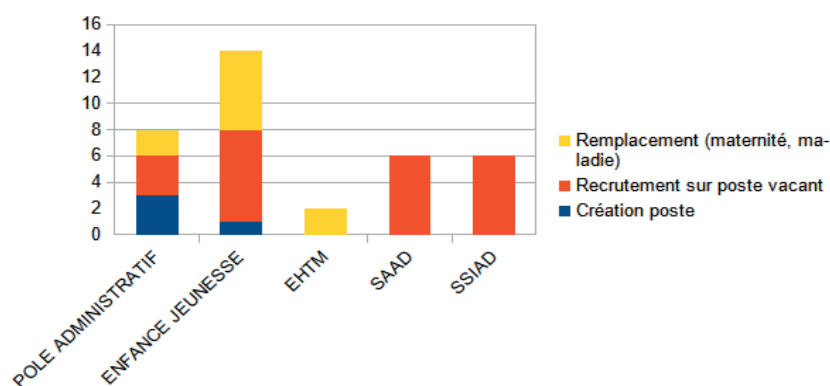
10/10/2023 : Présence au Café de l'Emploi à Miélan organisé par l'association ACOR

Objectif : dépôt d'offres et recrutement en direct

12/10/2023 : Participation au forum de l'emploi à l'IFSI à Auch

Échanges entre employeurs (public, privé, associatif) et futurs diplômés des métiers d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignant

Les recrutements en nombre de poste



LES FORMATIONS EN INTERNE

- Formation Secourisme Premiers Secours (PSC1) : depuis 2 ans, 103 agents formés
- Manipulation des extincteurs : formation de 29 agents
- Transfert des personnes dépendantes (manutention) :

ACTIONS SOCIALES

Participation de l'employeur (obligation au 01/01/2026)

Montant fixé : 10 euros/agent/mois

Effectivité au 1er juillet 2023

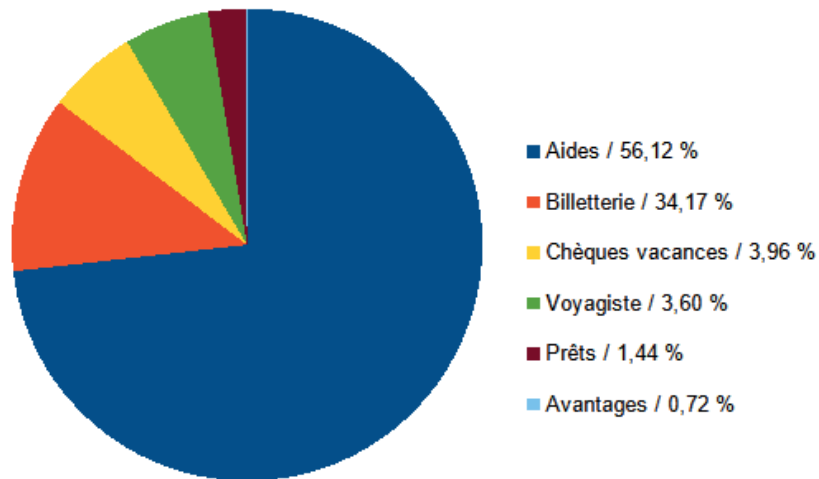
CNAS

Cotisation de l'employeur : **212€/agent/an**

Prestations 2023 utilisées : **16 197,78 € (278 demandes)**

- Prêts : amélioration habitat, réparation et/ou acquisition véhicule
- Aides : accueils de loisirs, classe environnement, rentrée scolaire, garde de jeunes enfants, séjours vacances enfants, cartes pêche, forfait sport, naissance, Noël, permis de conduire, soutien éveil culturel
- Avantages : chèques réduction (alimentation, ...)
- Billetterie : chèques culture – lecture – musique, cinéma, parcs, sorties, spectacles, sport bien être
- Chèques vacances
- Voyagiste : locations, voyages

Prestations CNAS 2023 mobilisées



INSTANCES INTERNES

Dialogue social

8 réunions avec les délégués du personnel

Thématiques abordées : revalorisation salariale, mutuelle santé, règlement de formation, prévoyance, DUER, retraite progressive, prime pouvoir d'achat, retours du terrain...

Comité Social Territorial

2 réunions avec notamment la mise en place du règlement de cette instance suite aux élections des délégués du personnel en décembre 2022.

Thématiques abordées : participation employeur sur mutuelle santé et prévoyance, révision tableaux des emplois, lignes directrices de gestion, cadre du télétravail, règlement de formation, avancements de grade, bilan plan de formation...

F3SCT (anciennement CHSCT)

Objectif : améliorer les conditions de travail (hygiène et sécurité) des agents sur leur poste
2 visites sur site : groupes scolaires / Péri et extra scolaires de St Médard et St Michel

LES NOUVEAUTÉS

La mise en place du télétravail

Recours au télétravail possible depuis le 1er juillet 2023
Conditions d'accès définies
6 jours flottants maximum par mois
Contre-partie financière assurée par la collectivité

Quelques chiffres (situation 2ème semestre 2023) :

- 10 demandes déposées
- Dépôt essentiellement par les services administratifs de la Communauté de Communes

Nombre de jours pris entre le 01/07/ 2023 et le 31/12/2023 : 60 jours

Montant du remboursement auprès des télétravailleurs sur la période : 172,80 €

Nombre d'agents concernés sur la période : 3

La gestion des congés/absences

- Première expérimentation avec l'application « Portail City » auprès du personnel administratifs
- Poursuite en 2024 pour l'ensemble des agents
- Gestion directe par les agents à partir de leur téléphone portable
- Objectif : éviter les fiches navettes, réduire l'utilisation du papier



Une réunion de rentrée (sept 2023) nouveau format

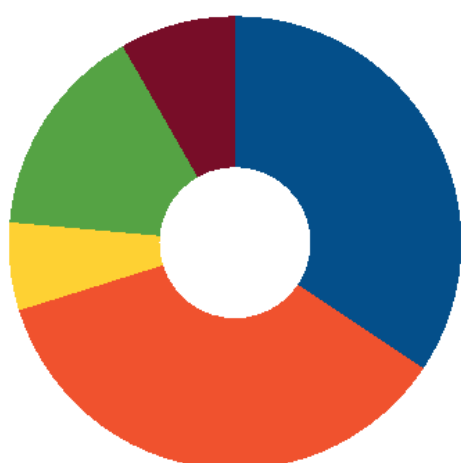
Retour de vacances dynamique autour de 4 ateliers ayant pour thématique : l'organisation des commandes, le marché alimentaire (Loi Egalim), quel sens donné à son travail, les droits et obligations d'un agent.

Des actions de prévention en développement

Suite à des essais d'équipements variés, acquisition de tapis et de souris ergonomiques pour le personnel administratif.
L'objectif étant de prévenir contre les potentiels risques de troubles musculo-squelettiques.



BUDGET CHAPITRE 012 : BUDGET CHARGES DU PERSONNEL



Total réalisé sur l'année 2023 : 5 461 585 €

Répartition :

- Communauté de Communes : **34,36 %**
- CIAS : **35,81 %**
- Etablissement d'Hébergement Temporaire (EHTM) : **6,28 %**
- Service d'Aide à Domicile (SAAD) : **15,29 %**
- Service Infirmiers à Domicile (SSIAD) : **8,27 %**

FINANCES



4 agents

Le service

Les **objectifs principaux 2023** sont :

- maîtriser les dépenses
- maintenir le suivi au quotidien

Les chiffres clés

5 294

Mandats (5 730 en 2022)

5 937

Titres (5 937 en 2022)

2

Marchés publics

Rénovation du bâtiment économique
/ Rénovation et extension du pôle
scolaire et petite enfance de Saint-
Elix-Theux)

7

Budgets

15 314 820 €

Budget total 2023

CCAAG :

Fonctionnement = **6 384 027,70 €** / Investissement = **3 173 283,13 €**

Transport :

Fonctionnement = **19 478,19 €**

Bâtiment Eco :

Fonctionnement = **24 955,54 €** / Investissement = **1 336 565,20 €**

CIAS :

Fonctionnement = **2 271 077,18 €** / Investissement = **13 362,13 €**

SAAD :

Fonctionnement = **1 019 099,92 €**

SSIAD :

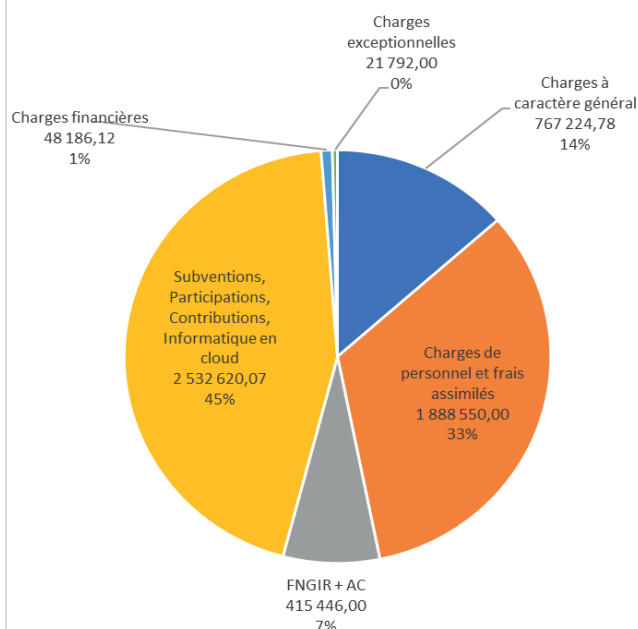
Fonctionnement = **583 072,65 €**

EHTM :

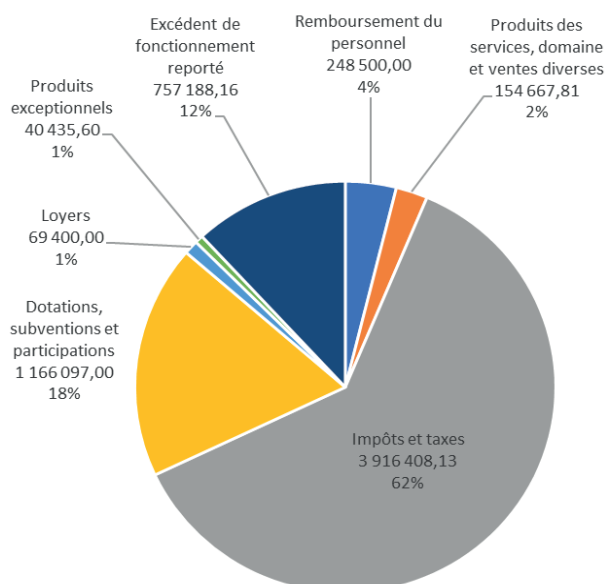
Fonctionnement = **489 898,36 €**

LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Charges de fonctionnement CDC

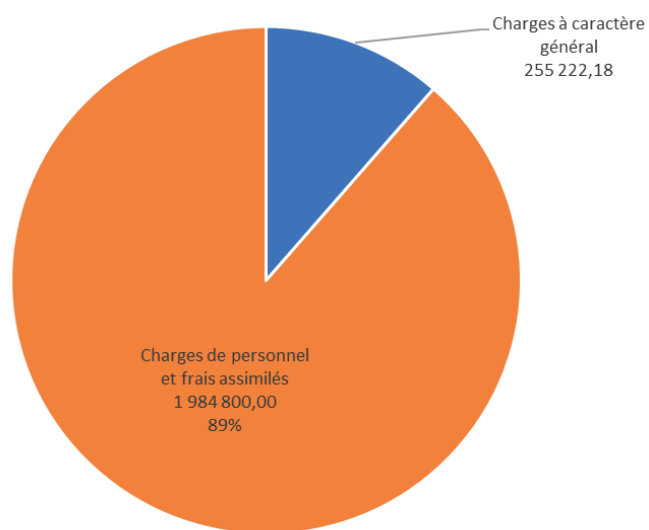


Recettes de fonctionnement CDC

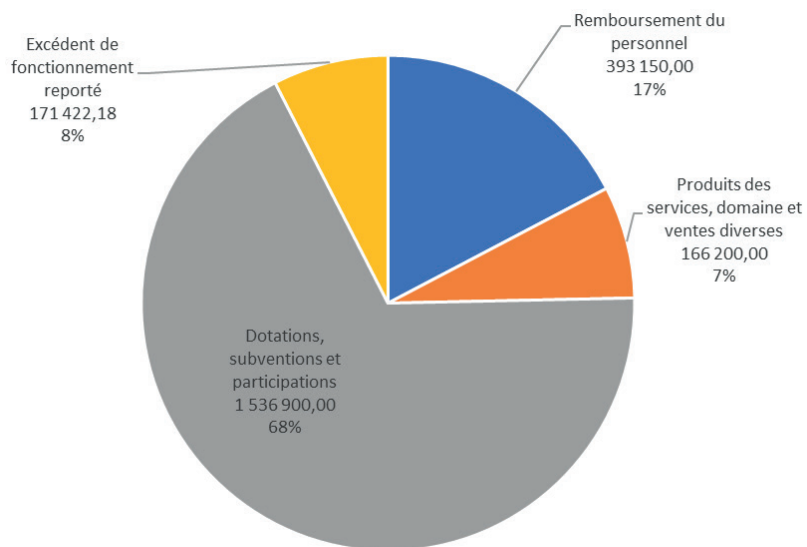


LE BUDGET DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (CIAS)

Charges de fonctionnement CIAS



Recettes de fonctionnement CIAS



INFORMATIQUE



Le service

Les projets et actions du service informatique se répartissent en plusieurs domaines :

- Domaine Infrastructure (gestion et évolution du réseau informatique, sécurité et données)
- Domaine Matériel (maintien à jour, maintenance et sécurisation des postes de travail, copieurs et matériels éducatifs communautaires)
- Domaine Applicatif (étude, gestion et mise en place de Progiciel (Comptabilité, marchés, RH, etc...))
- Domaine Téléphonie / Accès Internet (gestion de la téléphonie IP, flotte de téléphonie mobile, gestion des Box Internet et téléphonie Fixe)
- Domaine Protection des Données (RGPD) (mise en place, conseil et suivi du RGPD au sein de la collectivité)
- Domaine évènementiel (installation et gestion de matériel informatique et audiovisuel pour les réunions, animations (Sonorisation, projection...))
- Domaine Communication (veille, évolution ou développement de sites internet, extranet ou outils à destination des agents ou du public (site internet, extranet, cadastre solaire, formulaire en ligne, etc...), production de documents à imprimer ou digitaux (PAO))
- Conseils aux mairies

Les chiffres clés



Focus sur le projet de l'année 2023

RENOUVELLEMENT DE L'INFRASTRUCTURE RÉSEAU AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité a fait le choix de renouveler son infrastructure réseau installée depuis 5 ans afin de pallier aux dysfonctionnements et à l'obsolescence des serveurs existants.

Grace à cette restructuration, la collectivité reprend la gestion totale de l'administration de son réseau.

L'enjeu majeur du projet a été de sécuriser l'infrastructure informatique mais permet en plus d'intégrer la totalité des agents administratifs au réseau.

Ainsi sont interconnectés entre eux, les sites administratifs de Villecomtal sur Arros et Idrac-Respaillès, les crèches, le SSIAD et l'EHTM. Les agents en mobilité ont désormais la possibilité de se connecter à distance avec une sécurité renforcée.

La migration des outils vers des Centres de Données (Data Center) délocalisés et sécurisés se poursuit. Après les applications de comptabilité et ressources humaines en 2022, la restructuration du réseau a vu la messagerie migrer elle-aussi, permettant une disponibilité et une sécurité accrue.

Montant de l'investissement : 16 476 €

11 364 € d'économie sur 5 ans par rapport à la solution actuelle.

COMMUNICATION



Le service

La communication de la collectivité passe par différents canaux que ce soit traditionnel ou digital.

Les **objectifs principaux 2023** sont :

- renforcer la visibilité digitale
- créer et conserver le lien avec la presse
- créer plus de supports de communication en interne

Les chiffres clés

Communication traditionnelle

45

Supports de communication (petits formats : affiches, dépliants, flyers, carte de visite...)

1

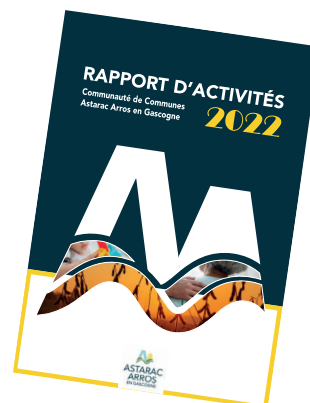
Agenda des manifestations (Mise en page)

1

Rapport d'activité 2022

4

Articles de presse



Communication digitale

1

Site internet
www.cdcaag.fr

1

Extranet



942

Abonnés à la page
Facebook (+ 13% par rapport à 2022)



135

Abonnés à la page
LinkedIn (+ 70% par rapport à 2022)

TECHNIQUE



Le service

Ce service qui pilote les projets techniques et les travaux qui sont réalisés sur le territoire Astarac Arros en Gascogne, tient ses objectifs d'interventions en oeuvrant chaque jour afin de répondre aux besoins de tous.

Les **objectifs principaux** sont :

- entretenir et améliorer des bâtiments
- réaliser des travaux de maintenance
- améliorer les conditions d'accueil des usagers et des agents

Les chiffres clés

80 %

Transport scolaire

14

Sentiers de randonnées

50 %

Temps passé sur le terrain

22 %

Suivi et entretien
des bâtiments de la
collectivité

360

Nombre de demandes
d'interventions (150
interventions en 2022)

Focus sur les projets de l'année 2023

MONTAUT EHTM : PEINTURES ET CHANGEMENT DES SOLS ET DES PARTIES COMMUNES

Remise en état des chambre 34 et 11 ainsi que la salle de bain : peinture et sol.
Coût : APS 19 366.44€

Montant des travaux :

- **Création d'une zone de stockage et changement de la toiture : MONTEGUT 9 346.22€**
- **Remplacement de clôture PhiliGers : 7380.86€**
- **Remplacement de 3 volets roulant extérieur Coût : APS : 2 470.82€**
- **Changement luminaire led : 523.30€ Spot led changés en interne + lumières extérieures Coût : Gers Electricité : 2 558.40€**

Coût total : 41 646.04€



CRÉATION D'UNE PIÈCE DE STOCKAGE À LA CANTINE DE SAINT-MICHEL

Les travaux pour cette pièce ont été multiples : démolition, isolation, plaquage, électricité et plomberie.

Montant des travaux :

- **DIMAC : doublage mur en panneaux isotherme 3 384€**
- **Cadre inox : E.M.T.S : 175€**
- **Rayonnage : 1 387.20€**
- **WELCOM HABITAT : Carrelage : 1 560€**

Coût total : 6 506€



RÉNOVATION DU RPE À LAGUIAN



Afin de proposer un nouvel espace récent et agréable pour recevoir du public un rafraîchissement a été réalisé avec de la peinture et l'ajout de lumière.

Montant des travaux :

- **Peinture et lumières : 1 013.45€**
- **Clôture : 971.08€**

Coût : 1 984.53€

REVÊTEMENT DE SOL DE LA SALLE DE CLASSE À HAGET

Le revêtement de la salle de classe a été refait pour rafraîchir la pièce et redonner un coup d'éclat.

Montant des travaux :

- **Changement revêtement de sol de la classe coût : 5 856.98€**



RÉNOVATION DE LA SALLE DE CLASSE À L'ÉCOLE DE VILLECOMTAL

Un rafraîchissement de la salle de classe de l'école a été réalisée par APS.

Montant des travaux : 3 678€



RÉNOVATION / MISE EN CONFORMITÉ / ÉCONOMIE

Labéjan : Mise en accessibilité et conformité électrique : 900€

Miramont / Berdoues / Mipe Villecomtal : Anti pinces doigts : 3 940.99€

Miramont / Villecomtal : Séparation sanitaire : 1016.40€

Multi Accueil de Villecomtal (les Loupiots de l'Arros) : volets roulants, sécurisation de la structure de jeux, plaques fabriquées par ETRI, installation d'une aire de jeux : 1 008.83€ - 1 845.60€ mise en place par le service

Hôtel d'entreprise : remise en état du parking : 600€

École Villecomtal : 100 Pavé LED 677.70€, circulateur chauffage : 3 177.98€, réparation porte d'entrée 834€,

Changement des plaques du dôme de la piscine : 29 250€ (pris en charge à moitié par l'assurance)

Saint-Elix-Theux : déménagement écoles, multi accueil, Alaé, préparation de la maison (voyage déchetterie, branchement électrique, évacuation, sécurisation de la cours...)

Job été au sein du service

En 2023, le service a encadré 2 jeunes garçons sur 2 semaines.

Les missions réalisées sont :

- Peinture salle de classe Villecomtal
- Nettoyage des jeux extérieurs primaire et maternelle et Mipe Villecomtal

Montant des coûts :

- **Peinture : 479€68**
- **EPI Jeunes : 100€**



MAISON FRANCE SERVICES



Le service

Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en zone rurale ou urbaine, à accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Les guichets des espaces France Services s'adaptent à apporter des réponses individuelles en fonction des besoins de l'utilisateur : **une information de premier niveau** (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien...), **un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages** (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...), **une aide aux démarches en ligne** (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...), **des prestations de conseils** pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Les chiffres clés

782

accompagnements réalisés

15

communes concernées

16

ateliers

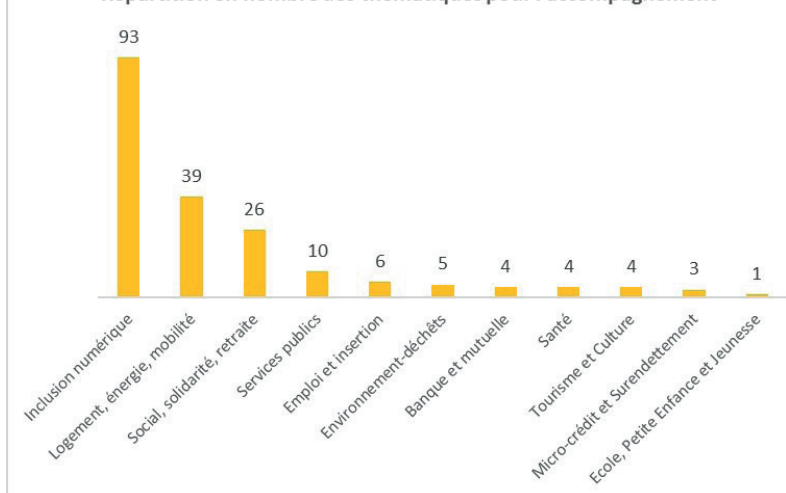
57,1 %

accompagnements individuels en
présentiel (sur rendez-vous)

84 %

demandes traitées en moins
de 20 min (+ 9,09 % par
rapport à 2022)

Répartition en nombre des thématiques pour l'accompagnement



Le profil des usagers :

- 61% des personnes accompagnées ont plus de 62 ans
- 16% ont entre 55 et 62 ans
- 14% ont entre 45 et 55 ans
- 4 % ont entre 27 et 45 ans

- 58% sont des femmes ♀
- 42 % sont des hommes ♂



CONSEIL NUMÉRIQUE



Le service

Le conseiller numérique apporte un service d'accompagnement pour des démarches numériques auprès des usagers. Cette aide permet d'apprendre les bases de l'informatique pour tout public et tout outil (ordinateur, tablette et téléphone). Des permanences ont lieu dans quelques villages du territoire afin de se rapprocher au mieux des usagers et créer ainsi un lien de proximité tout en apprenant.

Les chiffres clés

321

personnes accompagnées en
2023

37

ateliers collectifs (dont 195
participants)

112

accompagnements
individuels



Le profil des usagers :

- 83 % des personnes accompagnées ont plus de 60 ans
- 12 % ont entre 35 et 60 ans
- 0 % ont entre 18 et 35 ans
- 4 % ont entre 12 et 18 ans
- 84 % des personnes accompagnées sont des retraités
- 9 % sont en emploi
- 4 % sont scolarisés

Les thèmes des accompagnements :

- Prise en main du matériel : **25,4 %**
- Gérer les courriels : **14,8 %**
- Gérer le contenu numérique : **11,6 %**
- Sécuriser un équipement : **11,6 %**
- Naviguer sur internet : **8,5 %**
- Faire les démarches en ligne : **7,9 %**
- Réaliser un diagnostic numérique : **7,4 %**
- Bureautique : **6,9 %**
- Connaître le vocabulaire numérique : **2,1 %**
- Échanger avec ses proches : **2,1 %**
- Budget : **1,1 %**
- Santé : **0,5 %**



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



La démarche

La Ctg communément appelée Projet Social de Territoire est un dispositif qui place la Famille au cœur de **ses objectifs** :

- consolider l'offre petite enfance et accompagner le parcours de l'enfant en veillant au soutien de la fonction parentale (exp : reconduction de la matinée parentalité « Aidons A Grandir »)
- favoriser l'accès aux droits et permettre l'ouverture culturelle et la pratique sportive (exp : pérennisation de France services et continuité du poste de Conseiller numérique de territoire)
- permettre l'accueil de nouveaux arrivants par une politique habitat forte (exp : lancement d'une stratégie de lutte contre les logements vacants)

Dans ce cadre, la CDC AAG s'appuie sur ses deux chargés de coopération territoriaux ainsi que sur un cercle large de partenaires signataires : CAF, MSA, CPAM, Département, UDCCAS, France Travail.

Focus sur les projets de l'année 2023

CAFÉ DE L'EMPLOI : UNE PREMIÈRE EN ASTARAC

Cet évènement a été organisé par l'association ACOR (Action pour le CONseil et Recrutement) et a eu pour objectif de mettre directement en contact des demandeurs d'emploi avec des entreprises locales qui recrutent sans aucune sélection préalable.



LOGEMENTS VACANTS : MOBILISATION DES PROPRIÉTAIRES

À l'heure où il devient de plus en plus difficile de se loger et particulièrement pour les jeunes, où les maisons abandonnées qui continuent à se dégrader impactent le dynamisme des villages, où le maintien de la population est une bataille quotidienne, la communauté de communes par le biais de sa commission Habitat et en lien avec les mairies a entrepris un recensement des logements vacants avec pour objectif de développer des outils permettant de résorber cette situation.

Grâce au fichier « LOVAC » transmis par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, la collectivité a pu avoir accès aux coordonnées (nom, prénom, adresse postale) des propriétaires de ces biens immobiliers. Ainsi, 74 courriers et questionnaires ont été envoyés afin de caractériser cette vacance et pouvoir dégager des pistes d'actions pour revaloriser ces biens immobiliers.

POLE PETITE ENFANCE ET SCOLAIRE DE SAINT ELIX THEUX

Les travaux de l'école maternelle, de l'ALAE, de la cantine et du multi-accueil ont débuté en février 2023 et ont rythmé l'année. Ce projet prend en compte des travaux d'agrandissement et de rénovation.

Travaux d'agrandissement :

- multi-accueil : sas d'entrée, un bureau administratif, une tisanerie, agrandissement des espaces extérieurs, une buanderie, une salle à manger
- école / cantine / ALAE : une salle d'activité, une salle des enseignants et un local réserve cantine

Travaux de rénovation :

- multi-accueil : reprise de la peinture, pose de blocs clim, pose de panneaux acoustiques, création de placard de rangement
- école / cantine / ALAE : reprise de la peinture et des sols, cours de récréation, sécurisation des portes d'entrée, reprise de la charpente d'une des deux salles de classe, ajout de sanitaires, luminaires extérieurs, création d'un passe plat au niveau de la cantine, isolation thermique par l'extérieur de l'école et de l'ALAE

12

lots

10

entreprises

800 000 €

euros

Co financement : DET,
département, CAF,
MSA, LEADER, Région
Occitanie

Au niveau du multi-accueil ces travaux vont permettre d'accueillir deux enfants supplémentaires.

La livraison du bâtiment est programmée pour mai 2024.



**PÔLE
ENFANCE
JEUNESSE**

ENFANCE JEUNESSE

 **90 agents**

Le service

Ce service prend en compte plusieurs sujets tels que la petite enfance, l'enfance jeunesse et l'école et cantine. Les détails des actions et des chiffres vont être expliqués dans cette partie.

Focus sur les différentes structures

MULTI-ACCUEIL

Multi-accueil les Loupiots de l'arros- Villecomtal-sur-Arros

Le multi-accueil de Villecomtal accueille les enfants de 2 mois à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle. Doté d'un agrément de 12 places, il est ouvert 4 jours par semaine de 7h30 à 18h30.

Grâce à une équipe de professionnelles de la Petite Enfance, il permet la découverte et l'adaptation progressive à la vie en collectivité. La recherche de l'autonomie et le principe de co-éducation sont la base des projets d'éveils menés : motricité, éveil musical...

La participation financière des parents varie en fonction de leurs ressources et de la composition familiale selon un barème fixé par la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Elle comprend l'accueil de l'enfant, les repas et les couches. Ce service bénéficie d'un co-financement de la CAF et de la MSA.

66 %

taux d'occupation (75%
en 2022)

20

enfants accueillis dont 15 familles
résidants sur le territoire soit 79%

0,99

taux horaire moyen* (1.06€ en 2022)

*tarif horaire qui est établi selon un barème
national encadré par la CAF et qui prend en
compte les revenus et la situation familiale

En 2023, fermeture de la structure « Les Maynats » pour l'ouverture d'un nouveau multi-accueil « Les loupiots de l'Arros » fonctionnant 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec une augmentation de l'amplitude d'horaire afin de s'harmoniser avec les accueils périscolaires (7h30 -18h30).

- Organisation de l'accueil avec une nouvelle équipe.
- Participation à l'animation de la journée parentalité avec un atelier autour des marionnettes.
- Mise en place d'une commission d'attribution des places

Multi-accueil Bidibulle – Saint-Elix-Theux

Le multi-accueil de St-Elix accueille les enfants de 2 mois à 4 ans de manière régulière ou occasionnelle. Doté d'un agrément de 10 places, il est ouvert 5 jours par semaine de 8h à 18h.

Grâce à une équipe de professionnelles de la Petite Enfance, il permet la découverte et l'adaptation progressive à la vie en collectivité. La recherche de l'autonomie et le principe de co-éducation sont la base des projets d'éveils menés : motricité, éveil musical...

La participation financière des parents varie en fonction de leurs ressources et de la composition familiale selon un barème fixé par la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Elle comprend l'accueil de l'enfant, les repas et les couches. Ce service bénéficie d'un co-financement de la CAF et de la MSA.

L'année 2023 a été notamment marquée par le déménagement de la structure au mois de mai dans des modules durant le temps des travaux d'agrandissement et de rénovation du multi-accueil. Grâce à un travail d'anticipation, de communication et d'investissement de chacun, cela n'a pas impacté la qualité d'accueil.

Pérennisation du projet intergénérationnel : toutes les semaines, durant 1h environ, une « mamie » du village de St-Elix se rend sur la structure pour partager avec les enfants des temps de jeux, de lecture et d'échange

Médiathèque : rencontres tous les 2 mois 1/2 avec les intervenants de la médiathèque d'Auch. Possibilité de profiter de l'activité à l'intérieur du bus et prêt de livres

Journée coupe du monde de rugby : Journée partagée avec l'école sur le thème de la coupe du monde de rugby (tenue et décoration de circonstance, prêt de matériel par l'école de rugby du RMA, goûter partagé, atelier autour de l'ovale)

Passerelle avec l'école maternelle ou chaque semaine un petit groupe de « grands » se rend en classe accompagné d'une animatrice afin de favoriser les échanges et préparer en douceur l'entrée à l'école.

Organisation et participation à la journée parentalité « Aidons A Grandir » qui s'est déroulé à St-Michel le 16 septembre 2023 avec notamment l'animation d'un atelier « Kamishibai ».

88 %

taux d'occupation (87% en 2022)

26

enfants accueillis dont 24 résidents sur le territoire soit 92%

1,75€

taux horaire moyen* (1.06€ en 2022)

*tarif horaire qui est établi selon un barème national encadré par la CAF et qui prend en compte les revenus et la situation familiale

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre, gratuite, sans inscription et au rythme choisi par la famille, de jeunes enfants dès leur naissance et jusqu'à leurs six ans accompagnés de leur(s) parents(s) ou d'un adulte référent.

Notre structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour le parent. Elle est ouverte le lundi matin à Laguian-Mazous et le vendredi matin en itinérance sur le Nord du en présence de 2 accueillantes professionnelles de la petite enfance.

Ce service est co-financé par le CAF et la MSA.

9 familles différentes accueillies en 2023 : parents (principalement les mères), grands-parents et assistants familiaux.

12 enfants : 11 enfants de 0-3 ans et 1 enfant de 3-6 ans

Face aux réelles difficultés à maintenir une dynamique de fréquentation durable et avec la réorganisation du service Petite Enfance sur Villecomtal, le LAEP s'est implanté tous les lundis matin à Laguian-Mazous et en itinérance sur le nord du territoire le vendredi matin selon un calendrier défini et communiqué au préalable.

Un travail autour de la communication a été réalisé avec la création et la diffusion de flyers et d'affiches ainsi que des postes réguliers sur les réseaux sociaux.

La nouvelle équipe LAEP dynamique et motivée est composée de 2 animatrices petite enfance des 2 multi-accueil et d'une éducatrice de jeunes enfants. Elles ont toutes 3 suivis la formation « Accueillir en LAEP », ont participé aux analyses de pratique et aux journée Réseau CAF.

Après un travail d'analyses et de diagnostic du territoire, le projet de fonctionnement a été écrit en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG). Les actions qui en découlent suivent 6 axes :

- 1. Construire une cohésion d'équipe pour garantir un accueil professionnellement bienveillant**
- 2. Enrichir la connaissance du service par les familles et les partenaires**
- 3. Proposer un espace sensoriellement enrichissant**
- 4. Consolider le lien entre parent et enfant et entre familles**
- 5. Favoriser l'accès aux familles en situation de handicap**
- 6. Développer un service de proximité avec l'itinérance**

Participation à la matinée parentalité avec un atelier « Village en carton » le 16 septembre à St-Michel et présence sur 2 dates de la Ville à Joie en juin.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'informations, d'aide et d'échanges pour les parents et futurs parents en recherche de mode d'accueil pour leurs enfants. Le RPE propose également l'accompagnement des assistantes maternelles et des parents dans leur démarche administratives.

Enfin, il propose des ateliers ludiques pour les enfants de 0 à 6 ans sous la responsabilité de leur assistante maternelle et offre un lieu d'échanges et de partage entre ces professionnelles.

Le RPE est présent sur les sites de Belloc St-Clamens et Laguian-Mazous et animé par une éducatrice de jeunes enfants. Ce service bénéficie d'un co-financement de la CAF et de la MSA.

Avec la réorganisation du service Petite Enfance en 2023, le RPE est aujourd'hui animé par une seule animatrice.

Mission d'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s :

Accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s dans le cadre de leur professionnalisation (formation continue, bien-être de l'enfant) ou concernant leurs droits et devoirs en tant qu'employés (congés, départ à la retraite...).

16

assistantes maternelles
en activité sur le
territoire sur les 21
agréées (soit 76%)

78

places agréées
– 60 réelles

10

assistantes maternelles
participent aux temps
d'animation proposés
par le RPE avec 40
enfants

5

sorties ont été réalisées
avec les AM dont une au lac
de Marciac avec les AM de
Bastides et Vallons

Mission de Guichet Unique :

Réécriture et validation du projet de fonctionnement du RPE suite à une analyse du territoire, de questionnaires usagers : **50 actions** prévues jusqu'en 2027.

Mise en place et animation de la commission d'attribution des places pour les multi-accueils.

Développement du service de Guichet Unique pour les modes de garde.

Participation de la journée parentalité le 16 septembre

SERVICE PERISCOLAIRE

Les accueils périscolaires fonctionnent le matin avant l'école, sur le temps de la pause méridienne, le soir et le mercredi toute la journée. Ils permettent l'accueil des enfants scolarisés à partir de 7h30 jusqu'à 18h30 et sont présents sur chaque école ou RPI sous forme d'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) ou de garderie. Le mercredi, les structures de St-Médard et Villecomtal sont ouvertes. Les activités proposées lors de ces temps poursuivent des objectifs de vivre ensemble, de découverte et d'épanouissement.

Les ALAE répondent à un taux d'encadrement (nombre d'agents qualifiés par enfant présent) exigé par la DDCSPP et sont en partie financés par la CAF et la MSA (hors garderie). Une tarification modulée en fonction du quotient familial est appliquée à la séance (de 0.50€ pour une séance du matin à 0.75€ pour une séance du soir goûter compris – un tarif unique de 0.10€ est appliqué pour la pause méridienne).

En accord avec le PEdT, les principaux objectifs éducatifs poursuivis sont :

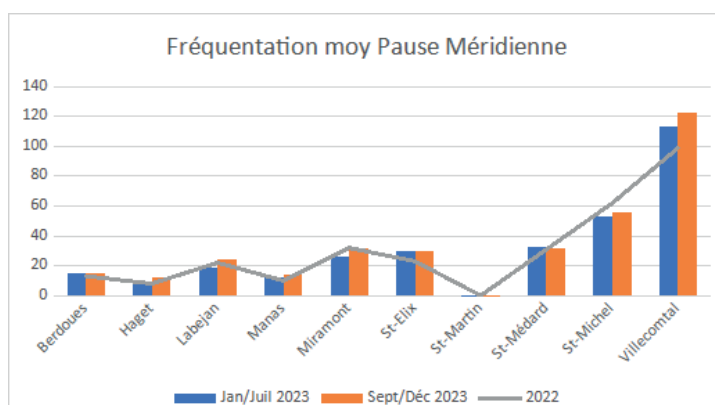
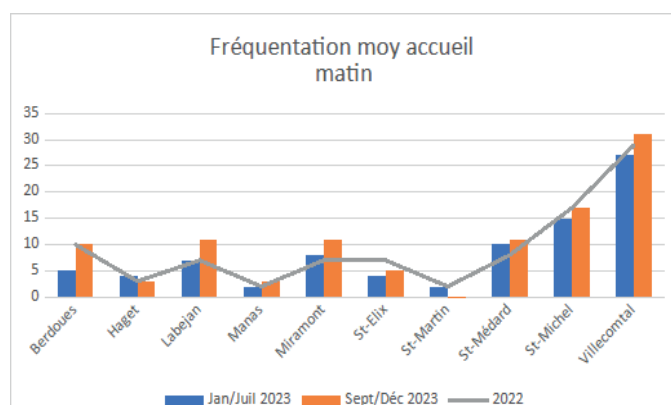
- Favoriser l'ouverture d'esprit des enfants et contribuer à la construction de leur confiance en eux
- Permettre la découverte des cultures, le vivre ensemble,
- Permettre à l'enfant d'organiser son temps libre, de se poser, se reposer

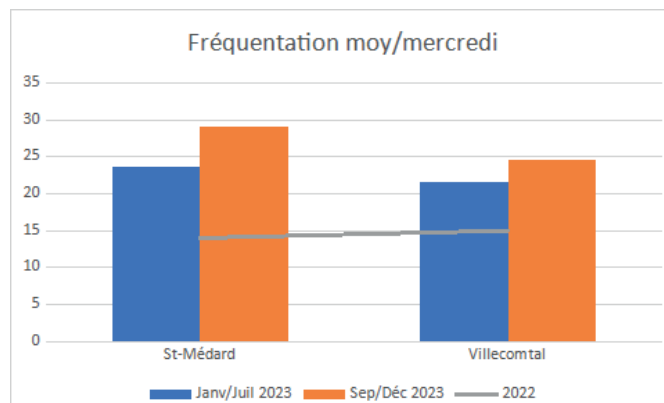
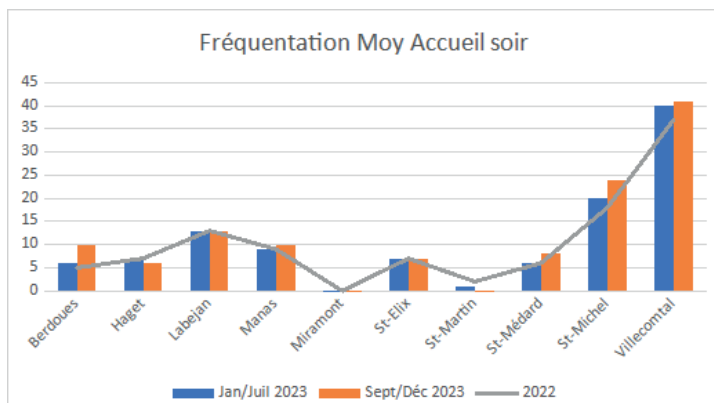
Ainsi les activités proposées sont centrées sur la citoyenneté, l'éveil artistique et culturel et les activités sportives et de loisirs.

Le mercredi, des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge sont proposées : ateliers cuisine, activités manuelles et de découverte, jeux sportifs. Dès l'ouverture de la piscine, les enfants y ont accès et des sorties sont organisées. Enfin, l'école des sports propose des initiations sportives par cycle.

Taux d'occupation hors mercredi **77%** (76% en 2022). On constate une légère augmentation de la fréquentation sur les ALAE.

Grosse augmentation de la fréquentation sur l'Alae du mercredi : **+41%**. Cela représente une moyenne de 10 enfants supplémentaires par centre. Cette augmentation s'explique notamment par une nouvelle attractivité proposée par le programme de l'école des sports.





SERVICE EXTRA-SCOLAIRE

Le service extra-scolaire propose l'accueil des enfants à partir de 2.5 ans durant les vacances scolaires. L'équipe d'animation a pour objectif de mettre en œuvre des actions éducatives par le biais d'activités ludiques mais aussi permettre le développement de la socialisation des enfants.

Les 2 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sont implantés sur St-Médard et Villecomtal avec l'ouverture de Berdoues uniquement l'été pour répondre à une demande plus importante. Ils sont ouverts sur les vacances scolaires (hors 2 semaines fin août et aux vacances de Noël). Le service organise des séjours de vacances de 3 ou 4 jours.

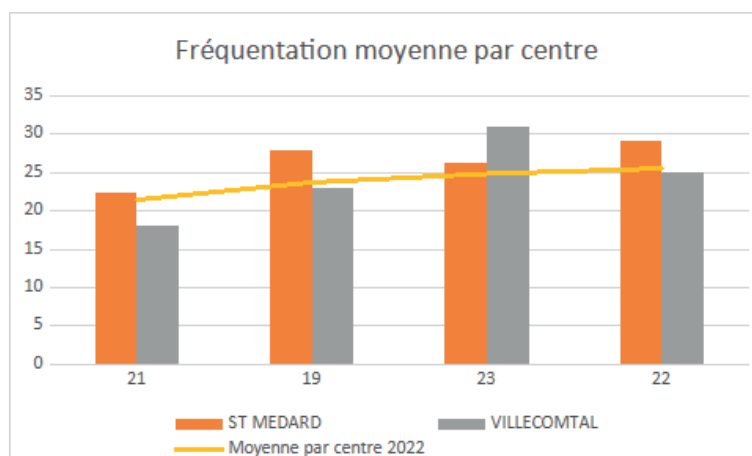
Les ALSH répondent à un taux d'encadrement (nombre d'agents qualifiés par enfant présent) exigé par la DDCSPP et sont en partie financés par la CAF et la MSA. Une tarification modulée en fonction du quotient familial est appliquée à la journée ou à la demi-journée (de 4€ à 9€ par jour-repas compris).

En 2023, les ALSH ont été ouverts 56 jours sur les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Des programmes variés ont été proposés mêlant activités artistiques, sportives et culturelles ainsi que des sorties.

Avec la révision du règlement intérieur, les enfants de 2.5 ans peuvent être accueillis sur les ALSH du moment qu'ils sont scolarisés afin de répondre davantage aux besoins des familles.

2 séjours de vacances ont eu lieu :

- Séjour montagne à Argeles-Gazost de 3 jours en février pour les 9-12 ans
- Séjour du chantier jeunes à Pau en octobre pour les 12-17 ans



66 %

taux d'occupation stable (66% en 2022) avec une meilleure fréquentation sur le site de Villecomtal (73%)

244

enfants ont participé aux ALSH (255 en 2022) dont 77% résident sur le territoire

18

enfants ont participé aux différents séjours sur les 36 places proposées

CHANTIERS JEUNES 2023

Par le Chantier Jeunes, le service Enfance Jeunesse met l'accent sur l'implication des jeunes dans la vie du territoire. La proposition est simple : leur permettre de s'engager dans une démarche et une expérience citoyenne par la création d'un projet collectif à mener de A à Z. Chaque année, une thématique est définie et oriente les idées des jeunes.

Un groupe de 16 jeunes de 13 à 17 se retrouve sur 14 jours (3 jours durant les vacances d'hiver, 3 jours sur les vacances de printemps et 8 jours l'été) pour travailler ensemble sur un projet en faveur du territoire et de ses habitants.

A l'issue du chantier, un séjour de 3 jours leur est proposé : grâce à un budget défini, à eux de choisir leur destination et les activités.

Une tarification modulée est appliquée aux familles (1€ à 1.50€ la journée sans repas) et ce service bénéficie d'un co-financement de la part de la CAF et de la MSA.

En 2023, les jeunes ont travaillé sur un projet d'ambassadeurs médias avec l'organisation d'événements et outils

de prévention aux risques et intérêts des écrans, jeux vidéo et réseaux sociaux. Accompagnés par la chargée de communication et la conseillère numérique de la Communauté de Communes, ils ont ainsi créé :

- Un escape game sur le piratage informatique
- Un court métrage sur le cyberharcèlement

Ces outils de prévention ont pu être présentés lors de 3 soirées de « La Ville à Joie » à St-Médard, Labejan et Ponsampère. Le court métrage diffusé était suivi d'un quizz interactif qui a rencontré un vif succès auprès des participants.

Enfin, les jeunes ont pu se détendre et profiter de nombreuses activités lors d'un séjour à Pau sur les vacances d'automne.

On rencontre depuis 2 ans un essoufflement du groupe. Cependant un nouveau groupe s'est formé avec 14 jeunes pour le CJ 2024.



50 %

taux d'occupation (70% en 2022)

8

jeunes ont participé au projet

SERVICE ÉCOLE DES SPORTS

La formation de maître-nageur sauveteur pour 2 agents en 2020 et 2021 a permis la mise en place d'un service sport sur la collectivité. Le service propose l'accueil des enfants sur le temps scolaire, extra-scolaire et périscolaire à la piscine de Villecomtal, des cycles d'initiation à différentes disciplines sportives le mercredi, des interventions sur les pauses méridiennes et de la formation au secourisme.

« Savoir Nager » : en parallèle du travail avec les scolaires, les enfants des ALAE de Berdoues, Haget, Manas, St-Michel et Villecomtal ont été accueillis le soir à la piscine pour des activités aquatiques ludiques. Le dispositif « J'apprends à Nager » a permis aux enfants de 6 à 12 ans de bénéficier de 10 séances d'1h afin d'apprendre à nager pour le coût d'une demi-journée de centre de loisirs. Les enfants des centres de loisirs de St-Médard et Villecomtal ont pu bénéficier de séances piscine le mercredi et sur les vacances scolaires de mai à octobre.

Pour la seconde année, accueil des élèves de 6ème du collège de Mielan du 9 au 13 octobre. Chaque jour les 42 élèves venaient sur Villecomtal pour 2 séances de 1h de natation (en groupe de 18) avec surveillance du bassin et appui pédagogique à l'enseignant pour l'apprentissage de la natation et initiation au sauvetage nautique. En dehors des séances piscine les élèves étaient regroupés à la salle des fêtes avec les classes de CM1 et CM2 de l'école de Villecomtal pour des activités pédagogiques autour des sciences et des langues.

« **Ecole du sport** » : le mercredi sur les matinées ou journées complètes, un groupe de 16 enfants a pu participer à différents cycles d'initiation

- Janvier/février : ski de fond à Courraduque pour les 8-11 ans – 15 enfants
- Mars/avril : initiation au vélo ou au VTT pour les 6-11 ans – 24 enfants
- Mai/juin/septembre/octobre : découverte de la natation pour les non-nageurs à partir de 6 ans et sauvetage aquatique pour les nageurs – 38 enfants
- Novembre/décembre : escalade à Tarbes à partir de 8 ans – 16 enfants



« **Savoir rouler** » : les 6 classes de Villecomtal ont suivi ce programme sur le temps scolaire et interventions sur la pause méridienne de St-Michel, St-Médard et Labejan afin de permettre aux **122 enfants** de devenir plus autonomes à vélo, de pratiquer une activité physique régulière et de se déplacer de manière écologique.

Interventions sport dans les écoles et les accueils périscolaires participation et encadrement aux sorties vélos et triathlon.

Participation à la journée parentalité le 16 septembre et sports de nature avec le Conseil Départemental en octobre.

Formation aux gestes qui sauvent pour les élèves de CM2 de St-Michel et Villecomtal et au PSC1 (Prévention et Secours Civiques).

390 élèves accueillis à la piscine sur le temps scolaire, 200 sur le temps extra-scolaire et 38 ont participé aux cycles d'apprentissage de la natation ou de sauvetage avec l'école de l'eau le mercredi 16 enfants ont bénéficié du dispositif « j'apprends à nager » .

AFFAIRES SCOLAIRES – ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

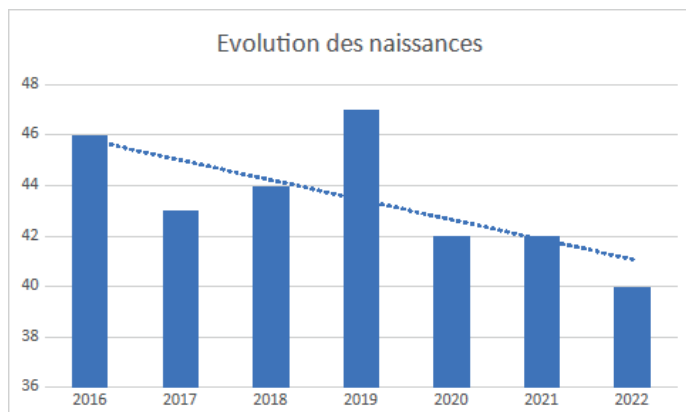
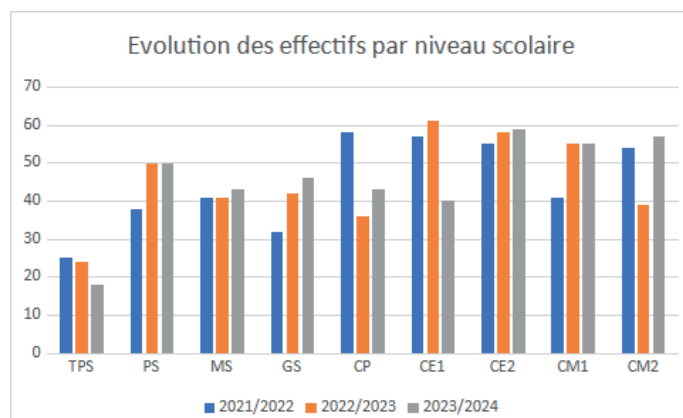
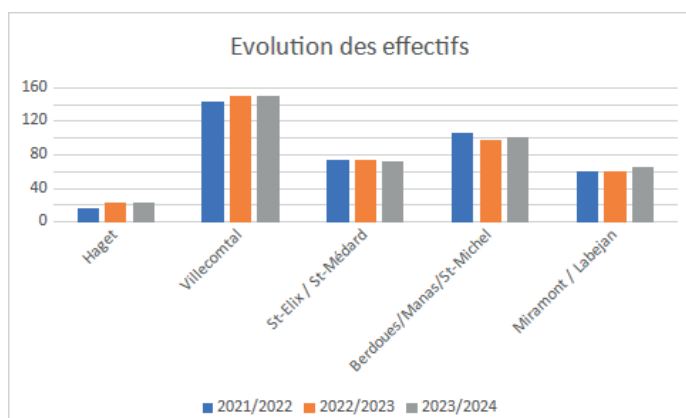
Le territoire est doté de **8 écoles rurales** et d'un groupe scolaire (20 classes). Le maillage offre à toutes les familles un lieu d'enseignement proche de leur domicile et permet l'épanouissement de leur enfant par un accueil et une structure de qualité. Chaque école est équipée d'une cantine et d'un accueil périscolaire (sur site ou accessible par le transport scolaire).

Initiation à l'occitan en partenariat avec l'association Parlem! et l'inspection académique. **18 classes** participent à ce dispositif : 11 classes élémentaires et 7 classes de maternelle soit 360 enfants.

Présence artistique : le projet annuel de résidence artistique s'est déroulé du 17 novembre au 09 décembre 2022 avec la Compagnie Embrouillamini. Ce duo de danseuses hip-hop et danse contemporaine avec une formation circassienne ont pu présenter leur spectacle aux élèves de maternelle lors de 2 représentations et sont intervenus trois fois dans les classes d'élémentaire afin d'initier les élèves à leur discipline. Toutes les classes du territoire ont bénéficié de ce projet pour la première fois depuis que le dispositif est proposé.

Accueil des élèves à la piscine de Villecomtal par les 2 maîtres-nageurs : surveillance du bassin et cours de natation pour **19 classes du territoire soit 390 élèves.**

Légère augmentation des effectifs par rapport à l'année précédente qui est constante pour l'année 2023/2024 (411 élèves inscrits).



406

élèves dont 157 en maternelle et 249 en élémentaire

13%

des élèves résident hors territoire principalement sur des écoles limitrophes, principalement de Mirande (7), Cuelas (7), Rabastens (7) et Mielan (6)

RESTAURATION SCOLAIRE

Les 10 écoles et les 2 multi-accueils du territoire sont équipés de cantines dont les repas sont préparés dans les 5 cuisines de la Communauté de Communes. Afin de préserver la qualité des repas servis, le portage d'une cuisine à la cantine est réalisé en liaison chaude pour une durée de transport de 10 minutes maximum.

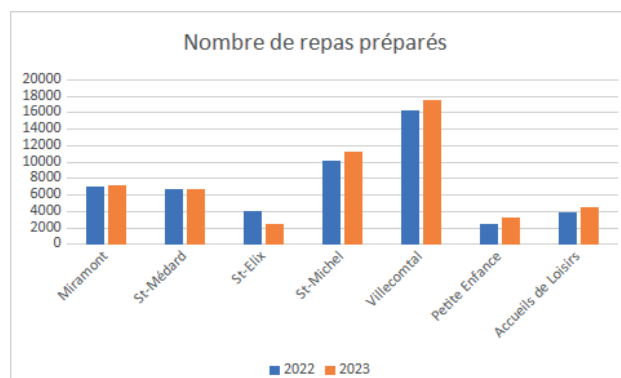
Les repas sont confectionnés en respect avec la loi Egalim soit l'utilisation de produits labellisés de qualité et un menu végétarien hebdomadaire et selon des menus élaborés selon les recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS).



Le travail mené depuis 2 ans pour le respect de la loi Egalim porte ses fruits puisque en 2023, 45% des produits utilisés pour la confection des repas était des produits labellisés SIOO ou issus de l'agriculture biologique.

Depuis l'automne 2023 des repas à thèmes sont proposés à chaque période afin de renforcer les mesures pédagogiques de découverte alimentaire et de susciter davantage l'envie chez les enfants.

Tarification sociale de la cantine depuis le 1er mai 2023 avec la mise en place de tarifs dégressifs en fonction des revenus des familles de 1€ à 3€. Ce dispositif de « cantine à 1€ » est soutenu financièrement par l'Etat.



52 881

repas préparés en 2023 :
45 131 scolaire + 7 750
enfance (crèches et centres
de loisirs)
Soit +13 par rapport à 2022

PÔLE SENIORS

SENIORS

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DE MONTAUT (EHTM)

 **10 agents**

L'établissement

L'EHTM a deux **objectifs principaux** :

- lutter contre l'isolement rural des personnes âgées
- assurer le droit au répit des aidants familiaux

Les chiffres clés

62,32 €

évolution tarifaire pour
l'hébergement

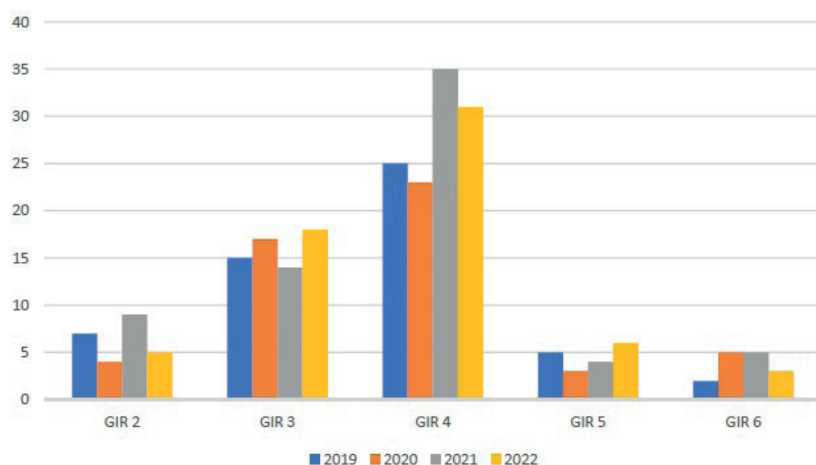
50 €

évolution tarifaire pour
l'accueil de jour

91,42 %

taux d'occupation
cumulé

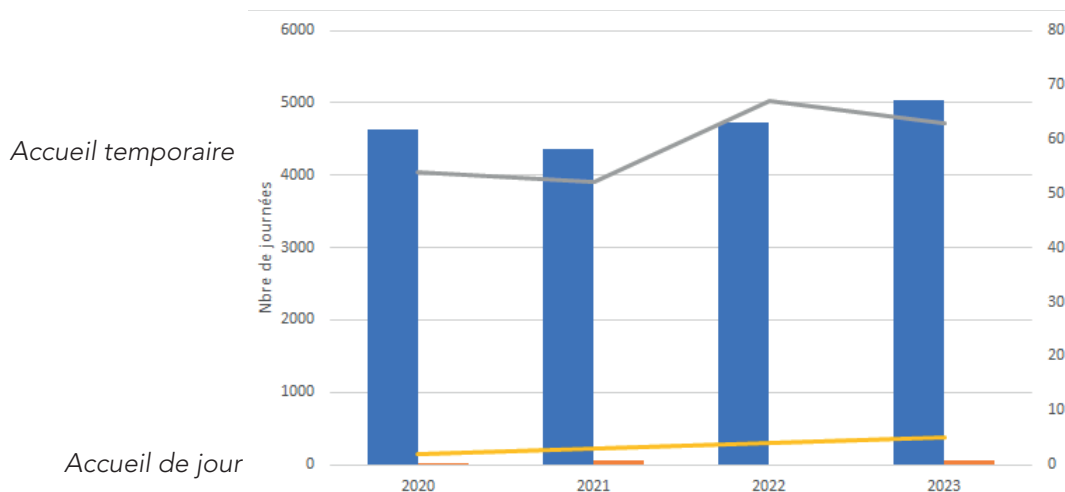
Répartition des résidents temporaires par GIR :

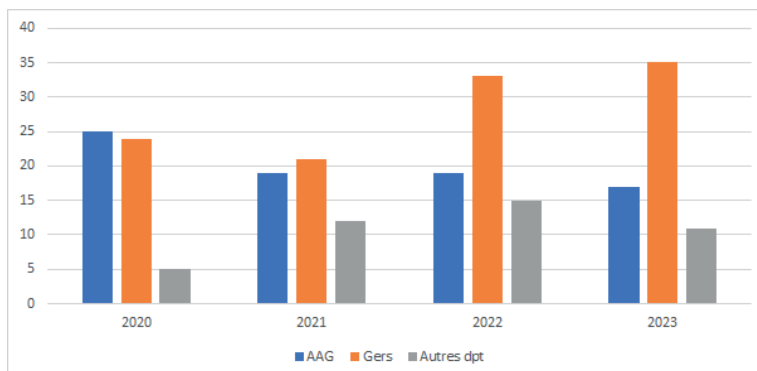


Nous constatons cette année encore une nette augmentation en termes d'occupation 91,42%, résultant du travail entrepris en 2022 sur l'outil d'aide à l'orientation en structures sanitaires « Via Trajectoire ».

Le taux de dépendance reste stable à l'image de l'année dernière.

Nombre de personnes accueillies :





Provenance des personnes âgées :

76,19% domicile

23,8% hôpital

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

 **30 agents**

Le service

La réforme des services s'est amorcée pendant l'année 2023, d'ici à juin 2025 les SAD (Service Autonomie à Domicile) vont voir le jour par le biais de la fusion des services d'aide SAAD et service de soin SSIAD.

La notion de guichet unique, une ergonomie améliorée pour les bénéficiaires/patients dans l'accès à l'aide et au soin.

L'objectif principal de cette fusion :

- Préparer le virage de la réforme des SAD, structuration des services autour d'un guichet unique
- Imaginer et organiser la réponse liée aux enjeux humains structurels que va impliquer cette dernière

Les chiffres clés

CTI

51 552 €

dotation APA (2022)

11 803 €

dotation PCH (2022)

28 740

nbre d'heures réalisées

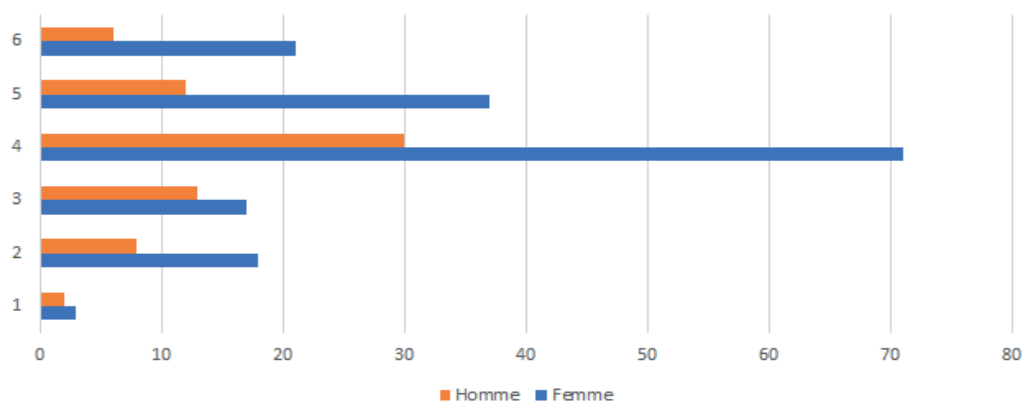
237

nbre de bénéficiaires

77,29 %

des heures effectuées sont au titre de l'APA

Nombre de bénéficiaires par sexe et par GIR :



Le service

Le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) a pour objectif de prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé, l'hospitalisation ou l'admission en structures d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées.

Les chiffres clés

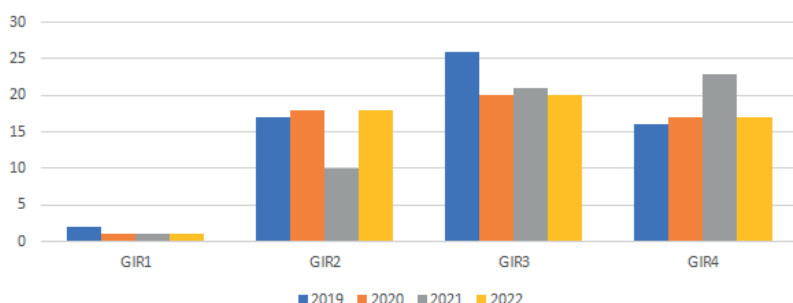
49

nbre de patients en 2023 (55 en 2022)

95 %

taux d'occupation cumulé

Répartition des patients pas GIR :



Les raisons de la prise en charge des patients :

12 Sortie d'hôpital**31** Aggravation de la dépendance**3** Relais d'infirmiers libéraux**3** Suite à une chute**0** Aggravation sans hospitalisation

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE (PRAD)

Le service

Afin d'assurer une parfaite qualité, une commission « menu » a lieu tous les trimestres. La majorité des personnes bénéficiant du portage de repas sont des personnes seules.

À noter que ce service est important car dans la majorité des cas, nous commençons par cette prestation suite à un retour d'hospitalisation. Nous retrouvons par la suite ces bénéficiaires au SAAD.

Les chiffres clés

4107

nbre de repas par an (4068 en 2022)

32

nombre de bénéficiaires (25 en 2022)

On constate que le nombre de bénéficiaires augmente un peu plus chaque année. Il y a un réel besoin de portage de repas au sein du territoire.

Focus sur les projets de l'année 2023 du pôle



Gestes et postures :

2 jours de formation pour les agents du SSIAD et du SAAD au sein de L'EHTM (chambre témoin).



Nutrition :

action financée par la CFPPA direction des intervenants à domicile. Deux séances de 3 heures.



Prévention routière :

action financée par la CFPPA en direction des + de 60 ans du territoire. Une séance de 4 heures.

**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le service

Les objectifs principaux sont :

- accompagner des acteurs économiques et porteurs de projet
- apporter une aide financière à l'immobilier d'entreprise
- proposer des outils de développement économique : gestion des ZAE, propositions d'une offre locative, suivi du foncier...
- suivre Le Générateur, bâtiment à vocation économique à Villecomtal/Arros
- apporter soutien les filières, circuit court, PAT...

Focus sur les projets de l'année 2023

LE GÉNÉRATEUR

L'année 2023 a été consacrée aux travaux de réhabilitation d'une ancienne usine en entrée de Zone d'Activité Économique de Villecomtal sur Arros pour devenir le Générateur. Nouvel espace de location aux entreprises et porteurs de projet, le Générateur propose des ateliers, des bureaux, un espace de coworking ainsi que des salles de réunion et de formation pour développer son activité sur notre territoire. Véritable outil de développement économique, ce seront 5 ateliers et 8 bureaux qui seront proposés à la location. L'offre de location a été voulue flexible pour répondre à tous les besoins.

Les élus de la Commission Économique ont travaillé avec l'agence Esens Création sur l'identité visuelle du lieu avec le naming et la création d'un logo mais aussi d'une charte graphique. Le Générateur a été choisi pour faire référence à « générer des projets » qui nous espérons seront nombreux.

Coût du projet :

1 855 828,97 € cofinancé à hauteur de 59 % via des fonds européens Leader, DETR et Région Occitanien



Le GÉNÉRATEUR
collaborer / connecter / créer

INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, la Communauté de communes a réalisé un inventaire de ses Zones d'Activité Économique. Pour chaque ZAE, l'inventaire comprenait un état parcellaire de unités foncières avec l'identification des propriétaires et des occupants et le calcul d'un taux de vacance.

Indice de vacance par ZAE (période d'étude arrêtée au 31.12.2021) :

- ZAE de Villecomtal sur Arros : 0,5
- ZAE Les Trouettes à Miramont d'Astarac : 0,3
- ZAE St-Martin : 0

L'inventaire est à réaliser tous les 6 ans.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE GRAND AUCH ASTARAC



La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne avec la Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ont été lauréates du programme Territoires d'industrie 2023-2027 début octobre. Territoires d'Industrie est une stratégie de reconquête industrielle par et pour les territoires. L'objectif, au travers la mise en œuvre de plans d'action portés par les élus et les industriels, accompagnés par l'État, les opérateurs et les Région d'accélérer les projets industriels locaux.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET PORTEURS DE PROJET : SERVICE

Dans le cadre de sa compétence « Développement économique », la Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne est à l'écoute et accompagne les acteurs économiques dans leurs projets : prise de contact, recherche de locaux, étude des financements possibles, accompagnement à la création de dossiers de demande de subvention, etc.

La Commission Economie, animée par le Vice-Président en charge l'économie Robert Sassoli, s'est réunie 7 fois en 2023 pour la mise en place et le suivi des actions. Les sujets ont porté essentiellement autour du Générateur, de la candidature à Territoires d'Industrie et des accompagnements des entreprises et porteurs de projet.

ZOOM SUR UN OUTIL : LE FLASH ECONOMIE-TOURISME DU PÔLE DÉVELOPPEMENT

En 2023, le Flash Economie/Tourisme est devenu le Flash Economie et Développement durable.

Diffusé en emailing mensuellement, cet outil a pour objectif d'informer les acteurs économiques sur les activités en lien avec les thématiques de l'économie, de l'agriculture, des énergies renouvelables, de la biodiversité... mais aussi et surtout de synthétiser les dispositifs et actions les plus pertinentes.

Avec un taux de lecture de **40%** en moyenne cet outil est très bien suivi par les partenaires et les élus.

Il est possible de s'inscrire à cette newsletter depuis le site Internet de la CC AAG.

TOURISME



Le service

Les objectifs principaux sont :

- Continuer la restructuration des circuits de randonnée et optimiser leur utilisation
- Gérer la station de location de vélos à assistance électrique
- Développer le cyclotourisme
- Valoriser et promouvoir le territoire AAG (animations, augmentation de l'offre, création de produits, communication)
- Gérer la Taxe de Séjour
- Accompagner les hébergeurs dans leur activité de location touristique depuis la création de leur activité jusqu'à leur montée en gamme
- Animer le réseau des acteurs touristiques du territoire
- Soutenir les professionnels du tourisme et accompagner les porteurs de projets

Focus sur les projets de l'année 2023

LA TAXE DE SÉJOUR ET LES RELATIONS AVEC LES HÉBERGEURS

Étant donné que la taxe de séjour est récoltée sur l'année n+1, le montant de la taxe 2022 a été arrêtée au 31 décembre 2023 pour un montant de **13 028€**.

Près de **75 %** des recettes sont perçues via les plateformes de réservations en ligne (Airbnb, Booking, Gers réservation...).

NB : Depuis le changement de réglementation, les plateformes reversant directement aux collectivités gestionnaires de la taxe de séjour en cours d'année, un décalage est à noter entre le montant comptable et le montant déclaré par les hébergeurs.

Le montant total de la taxe de séjour pour l'année 2023 est ainsi estimé à **14 015€**.

LES RELATIONS AVEC LES HÉBERGEURS ET LES OUTILS MIS À DISPOSITION

109

hébergements

31

chambres d'hôtes

76

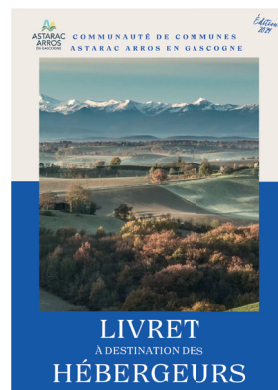
meublés

1/3

des hébergements sont dans une démarche qualité (classement ou labellisation)

Afin de toujours mieux accompagner les hébergeurs dans leur activité, depuis la création de celle-ci jusqu'à leur montée en gamme, le service Tourisme met à leur disposition depuis 2022 un Guide de la Taxe de séjour.

En 2023, un livret à destination des hébergeurs a été créé. Conçu comme un outil ressource, il regroupe de nombreuses informations concernant les statuts et les procédures administratives, les systèmes d'imposition, la TVA, les démarches de classement et de labellisation, les services du CDT...).



STRUCTURATION TOURISTIQUE : LES CIRCUITS DE RANDONNÉES

La restructuration des circuits de randonnées se poursuit.

En 2023 :

- 1 nouveau circuit a été labellisé Promenade et Randonnée (PR) sur la commune de Pomsampère (le circuit de Laredaou, 13km au départ du centre du village),
- 7 circuits sont désormais labellisés PR sur le territoire,
- 1 circuit sur la commune de Berdoues est en cours de labellisation,
- 2 sentiers non PR sont maintenus sur les communes de Saint-Ost/Viozan et Manas-Bastanous.

Étant donné que certains circuits ne répondaient pas aux critères de labellisation et/ou que certains propriétaires privés ne souhaitaient plus que des circuits cheminant sur leur(s) parcelle(s), plusieurs projets ont été abandonnés. D'autres sont toujours à l'étude ou les conventions sont en cours de signatures.

Au fur et à mesure de la labellisation ou de la restructuration des circuits, le balisage est effectué, des panneaux de départ sont installés et des topofiches individuelles sont créées.

Grâce au soutien du service logistique, les circuits de randonnées ont été entretenus selon leur statut : 4 passages pour les circuits PR et 2 passages pour les autres.

Aujourd'hui, 153 km de circuits sont praticables à l'année sur le territoire.



STRUCTURATION TOURISTIQUE : LE CYCLOTOURISME

Station de location des vélos à assistance électrique

Situé sur la commune de Villecomtal-sur-Arros, le service de location de VAE dispose d'une flotte de 6 vélos dont 2 VTC, 2 vélos Gravel et 2 Yuba (rallongés).

Depuis son ouverture, la station vélo a enregistré :



632

locations

159

utilisateurs

15 038

km parcourus

3563,03 €

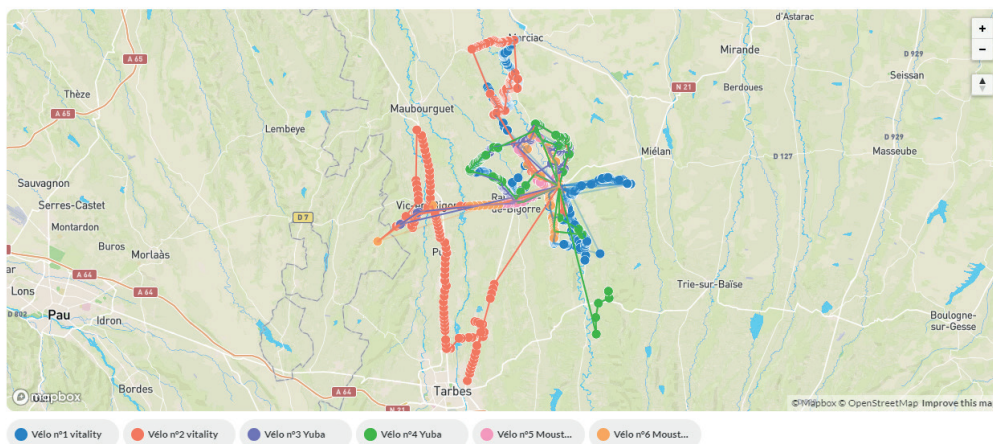
de recettes

En revanche, au printemps 2023 la station vélo a fait l'objet de vandalisme et de lourdes dégradations ayant entraîné sa fermeture. Le prestataire mandaté par la société de gestion Koboo pour entretenir la station n'ayant pas donné satisfaction quant aux délais de remise en service, le marché a été dénoncé. Après renégociations, un 2^e avenant au contrat avec réengagement de deux ans (uniquement pour les prestations back office, gestion de la station et permanence téléphonique).

Un partenariat a été mis en place directement par la Communauté de Communes et un prestataire de proximité afin de faciliter les échanges, réduire les détails d'intervention et de favoriser l'engagement à l'échelle locale.

Sur l'année 2024, **14 passages** sont programmés afin d'assurer la maintenance de la station vélo.

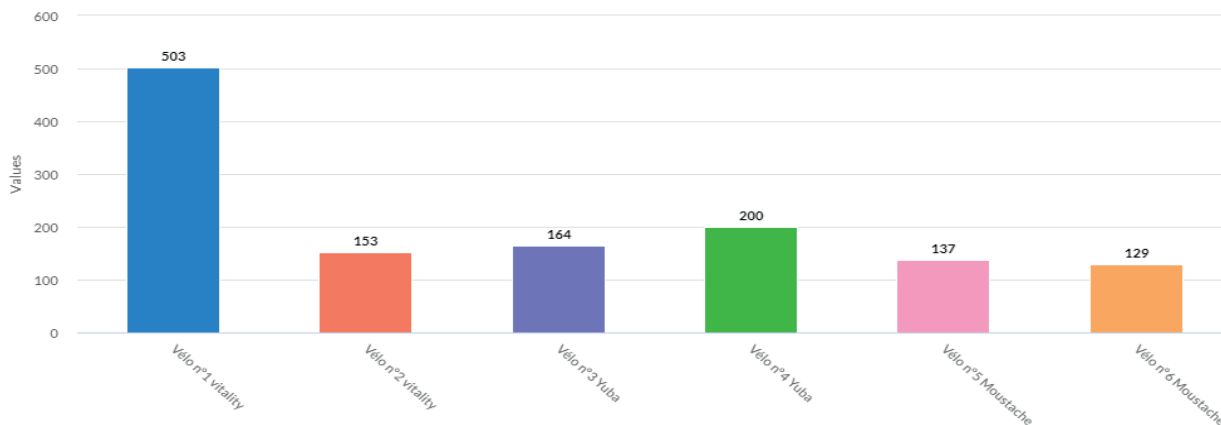
Hors service de septembre à novembre, la station vélo enregistre sur les 8 mois de son ouverture en 2023, **27 locations** et **6 nouveaux usagers**.



Les trajets effectués sont variés, dans un rayon de 50 km autour de Villecomtal-sur-Arros.

Les GPS présents à l'intérieur des vélos nous ont livrés plusieurs données dont la distance totale parcourue par les vélos en 2023 pour un total de **1 286 km** – soit un équivalent de **246 kg** de CO₂.

On note une utilisation majoritaire des vélos Gravel et des Yuba (vélos rallongés).



La Vélo-route 82

Le 17 novembre 2023 s'est tenu à L'Isle-Jourdain le Comité d'Itinérance sur la V82.

Traversant le Département du Gers, la V82 passe sur le territoire de la CC AAG :

- 1 commune est directement traversée (Saint-Michel)
- 10 communes sont situées à moins de 10 km de l'itinéraire (Duffort, Manas-Bastanous, Barcugnan, Sainte-Aurence-Cazaux, Montaut, Sainte-Dode, Belloc-Saint-Clamens, Ponsampère, Berdoues et Moncassin).

Sur la commune de Saint-Michel, un système de comptage a été mis en place par le Département du Gers entre le 13 juin et le 26 octobre 2023 comptabilisant sur la période **2103 passages de deux roues** (dans les deux sens), soit une moyenne de **18 passages** par jour.



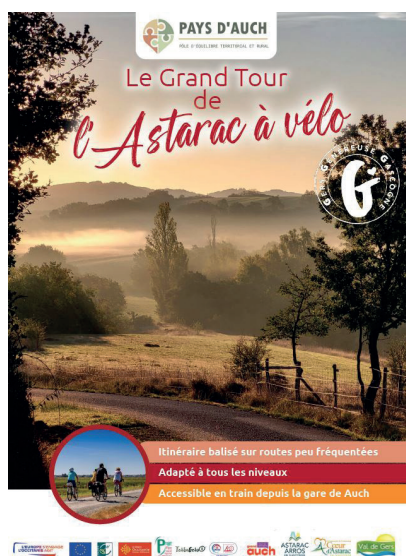
Pour rappel, en 2022, un comptage avait été effectué du 11 au 15 août et du 30 août au 11 septembre, enregistrant une fréquentation moyenne de **15 et 8 vélos par jour**.

Aussi, une hausse sensible de la fréquentation est à noter pour l'année 2023.

Par ailleurs, la carte diffusée au grand public en 2023 a fait l'objet d'une réédition. De nombreuses modifications ont été soumises au Comité Départemental du Tourisme afin de valoriser et de donner une meilleure visibilité à l'offre touristique et de services de notre territoire.



Le GTA (le grand tour de l'Astarac à vélo)



Suite aux COPIL organisé en juin et juillet 2023, le PETR d'Auch, afin d'affirmer le Département du Gers comme une destination vélo, a édité un nouvel itinéraire cylo : Le Grand Tour de l'Astarac (GTA).

De près de 154 km, cette boucle, à réaliser en 2 à 5 jours, permet de découvrir la diversité des paysages du Gers et la richesse du patrimoine du Pays d'Auch et de l'Astarac :

- 2 tronçons traversent notre territoire : de Auch à Masseube et de Mirande à Auch
- 7 communes sont directement traversées – les services et atouts
- 3 lieux y sont particulièrement mis en avant : La Ferme de la Patte d'Oie à Saint-Michel, le château privé de Betplan et l'église de Sainte-Dode

La première plaquette de communication sera éditée et diffusée à partir de la saison estivale 2024.

PROMOTION DU TERRITOIRE

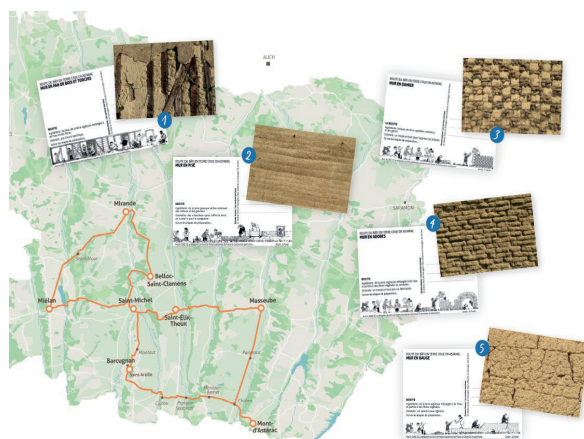
Création de produits touristiques

La Route du Bâti en Terre Crue

En partenariat avec les territoires voisins (Val de Gers et Coeur d'Astarac), en collaboration avec les équipes du Projet de Parc naturel régional et avec le soutien du CAUE et Maison Paysanne de France, un nouveau produit touristique est né : La Route du Bâti en Terre Crue.



Prenant la forme d'une chemise à laquelle sont adjointes des cartes postales expliquant les différentes techniques de construction en terre crue présentes en Astarac, cette plaquette invite le lecteur à sillonner le territoire afin de découvrir la richesse d'un patrimoine aussi insoupçonné que méconnu.



Panneautage patrimonial

Lancé en avril 2022 suite à la création d'une commission mixte réunissant les thématiques Tourisme & Patrimoine et Culture, Sport & Vie Associative, un premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) fut lancé en 2022 afin de valoriser le patrimoine du territoire par la création de panneautage de sites. Comme prévu, en 2023, un second Appel à Manifestation d'Intérêt fut ouvert.

Désormais **25 projets** ont été sélectionnés (dont 20 retenus dès 2022).

Faisant l'objet d'une demande d'aide financière auprès de l'État et du LEADER, ce projet est soumis aux impératifs calendaires des financeurs.

Après de nombreuses recherches concernant l'histoire des communes et des sites retenus, les **25 panneaux** ont été rédigés. Maintenant une campagne photographique est en cours : les clichés pris serviront à illustrer les panneaux qui seront ensuite mis en page selon les modalités définies en commission.

Par ailleurs, seront également adjointes des informations complémentaires consultables en ligne à l'aide d'un QR Code : photographies, cartes postales anciennes, dessins, audio-guides, traductions anglaise et espagnole...

La course d'orientation de Labéjan



Avec le soutien du Conseil Départemental du Gers, le 21 octobre 2023, lors de la Journée Bougez-Respirez dédiée à la découverte des sports de nature, une course d'orientation permanente a été inaugurée au Bois du Truc.

Selon leur niveau, les participants ont le choix entre **3 parcours**. Mises en ligne et téléchargeables sur le site internet de la CC AAG, les 3 parcours sont téléchargeables sous forme de cartes codifiées. Grâce à elle, ils peuvent partir à la recherche des bornes qui leur permettront de poinçonner leur carte.

Idéal pour une activité nature entre amis, en famille, mais également pour des sorties scolaires ou des team-building d'entreprises, cette nouvelle installation conforte notre territoire comme une destination aussi nature que sportive.

Le Géocaching

Afin de valoriser le territoire AAG, le service Tourisme a confirmé l'offre de Géocaching déjà mis en place sur plusieurs communes.

Avec le concours des territoires Val de Gers et Coeur d'Astarac, une plaquette de présentation a été créée pour présenter ce qu'est le géocaching, les règles à respecter et expliquer aux joueurs comment télécharger l'application.

Aujourd'hui, la CCAAG a créé 13 caches qui, simples ou multiples, sont présentes sur les communes de Barcugnan, Belloc-Saint-Clamens, Betplan, Clermont-Pouyguillèes, Estampes-Castelfranc, Labéjan, Lagarde-Hachan, Manas-Bastanous, Miramont d'Astarac, Montégut-Arros, Saint-Michel, Sainte-Dode et Villecomtal-sur-Arros.

Grâce à une position GPS, les joueurs peuvent dénicher des caches qui contiennent un logbook où chacun peut écrire la trace de son passage. Celui-ci contient également quelques éléments sur la commune, son histoire, son patrimoine.

CHAPELLE SAINT-JAYMES
Saint-Michel

Histoires et anecdotes

Jusqu'en 1822, Saint-Jaymes était une commune indépendante avec sa mairie, son presbytère et son église. Lors de son rattachement à la commune voisine de Saint-Michel, son église devint une chapelle annexe de l'église paroissiale. Isolée, discrète voire confidentielle, ce bâtiment inspire le calme et la sérénité. Originellement placé sous le vocable de Saint-Jacques, devenu Saint-Jaymes dans le dialecte occitan, cette chapelle, avec son petit cimetière attenant, présente une histoire aussi riche que fragmentaire. En 1888, l'abbé Cazauran, célèbre historien de Mirande et des églises du Gers, parlait d'une « misérable petite église, mais antique berceau de la foi dans ce pays inabordable par le couchant et le nord ». Il observait aussi que, sur la partie occidentale du Midi, des pierres encore noircies pourraient indiquer que l'édifice aurait subi un important incendie. Encore incertaines, les causes et la date hypothétique de cette destruction pourraient être liées aux Guerres de Religion. Entre 1559 et 1607, violences, attaques, pillages, incendies et massacres furent perpétrés dans toute la Gascogne, de l'Armagnac à l'Astarac. En 1569, Montgomery, commandant protestant et général des Huguenots, ensanguinant la région « terrorisant la population, persécutant le clergé et ordonnant la destruction systématique des lieux de culte catholiques. Dans ce contexte, la chapelle Saint-Jaymes pouvait être une cible facile pour la fureur ravageuse de ces hommes de guerre dirigeant bientôt leurs forces sur Toulouse.

Architectures et mobiliers

Après ces exactions, la chapelle fut reconstruite à une date indéterminée. Constituant une rareté dans le paysage architectural religieux, les connaisseurs disent qu'elle est une des trois églises du Gers construite en bauge. Jadis si usitée dans les constructions vernaculaires du sud de l'Astarac, cette technique fut longtemps considérée comme le « matériau du pauvre ». Nécessitant ni coffrage, ni moule et peu d'outillage, la bauge est un empilement de boules de terre malléables qui, souvent mélangées à des fibres végétales, étaient ensuite battues et taillées. Très épaisses, les murs ainsi construits servent d'écrou à cet humble sanctuaire. Abrité par une galerie couverte, le portail d'entrée s'ouvre sur une nef unique dont la blancheur des murs contraste avec le plafond en planches de voliges. Dans le prolongement du vaisseau, le chevet semi-circulaire abrite un autel primitif en pierre. À l'angle nord-ouest, une statue en bois polychrome, datée du XVII^e siècle, représente la Vierge couronnée d'un diadème et offrant son sein nu à l'enfant qu'elle tient dans les bras. Faisant référence à la maternité et à l'acte nourricier, cette iconographie de la Vierge allaitant, motif où si ce n'est presque érotique, est relativement rare dans un lieu sacré. Œuvre d'art protégée au titre des Monuments Historiques depuis 1959, cette statue faisait autrefois l'objet de pèlerinages annuels. Depuis le début des années 2000, l'association Les Amis de Saint-Jaymes et, avec le concours de la municipalité, œuvre activement pour la préservation, la restauration et la valorisation de la chapelle.

Statue, Vierge à l'enfant, bois polychrome, XVII^e s.

Chapelle, chevet semi-circulaire

En savoir +

www.cdcaag.fr

Projet financé par le Fonds Européen Régional pour le Développement Rural - L'Europe investit dans votre territoire

LEADER FÉDÉRATION L'Occitanie AAG

PRÉFET DU GERS

ASTARAC ARROS



En 2024, des caches seront remises en place sur les communes d'Ildrac-Respaillès et de Malabat. Une nouvelle cache sera installée au Bois du Turc de Labéjan afin de valoriser la nouvelle course d'orientation.

Par ailleurs, inspiré des badges à collectionner dans le cadre du Géocaching Terra Aventura, trois design ont été créés. Marqué d'une mention Géocaching en Astarac, ils seront progressivement déclinés et pourront ainsi être collectionnés par les géocacheurs. Accrochés sur les sacs ou les trousseaux des écoliers, ils pourront servir d'objets promotionnels pour le territoire.



Animations



--> Visites guidées :

Dans la continuité des deux premières éditions, l'évènement « Jeudi, c'est patrimoine » s'est renouvelé en 2023.

En 2022, **4 dates de visites** étaient proposées à la chapelle Saint-Clamens et au village de Sainte-Dode. En 2023, 8 dates furent proposées, tous les jeudis entre le 6 juillet et le 24 août sur les communes de Belloc-Saint-Clamens, Sainte-Dode et Estampes-Castelfranc.

Une répartition homogène du nombre de participants a été observé sur les huit rendez-vous, comptant en moyenne 8 personnes, majoritairement des adultes entre 30 et 75 ans. Venus participer, plusieurs professionnels du tourisme ainsi que des guides conférenciers ont salué la qualité des contenus proposés.

En 2024, ce rendez-vous sera renouvelé et des visites guidées seront organisées dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre 2024 sur le thème « Routes, Réseaux et Connections »).

--> **Manifestations de l'agenda 2023** : au total, les animations mises en place par le Pôle Développement sur l'année 2023 ont eu **894 participants** (contre 584 en 2022).

Construction d'un four solaire : 9
Mayage 1 : 9
Forêt et escargots : 6
Ambroisie : 9
Sortie Papillon : 6
Antropodes des mares : 2
Rendez-vous aux jardins : 150

Ville à joie : 330
Ciné-débat abeille : 107
Droit dans mes bottes : 85
Jeudi c'est Pat : 37
Trésor'O soleil : 15
Striduli stridulon : 5
Rapaces et chiro : 11

Journées Européennes du Patrimoine : 23
Mayage 2 : 7
Maison pour nos hérissons : 22
Le Jour de la Nuit : 23
1 vélo pour 1 semaine : 4
Bougez-Respirez : 8
Ciné-Débat : 26

Communication & valorisation de la destination Gers/AAG

--> Les réseaux sociaux et la diffusion de la documentation

Le service Tourisme continue de développer sa stratégie de communication sur plusieurs canaux.

- Sur les réseaux sociaux, **Facebook et Instagram** sous le nom « AAG Tourisme » :
Facebook : **203 j'aime** (141 en 2022) et 241 abonnés (175 en 2022) soit une augmentation de **43,97 %** et de

37,71 %.

Instagram : **393 abonnés** (290 en 2022) soit une augmentation de **35,53 %.**

- Sur l'application **PanneauPocket** :

230 smartphones abonnés (contre 90 en 2022) soit une augmentation de **155,56 %.**

14 557 lectures (contre 1978 en 2022) soit une augmentation de **635,95 %.**

Un point d'informations touristiques est également animé à Villecomtal-sur-Arros aux horaires d'ouverture de la CC AAG.

La diffusion des documentations print, chez les acteurs touristiques du territoire et dans les différents Offices du Tourisme du Département se poursuit avec l'aide le soutien du Comité Départemental du Tourisme (CDT) et l'aide des membres de la commission et des « jobs d'été ».

Sur la base de données du CDT, **843 fiches** tous domaines confondus (sites, monuments, hébergements, producteurs, services, fêtes et manifestations) sont maintenant mises en ligne.

Une campagne photographique avec le CDT



Avec le concours du CDT, un photographe professionnel a été mandaté pour effectuer une campagne photographique sur l'ensemble des territoires touristiques du département afin de valoriser la Destination Gers au niveau régional, national et départemental.



Sur AAG, avec le concours de plusieurs acteurs et la participation bénévole de figurants, la première journée de shooting s'est déroulée sur plusieurs communes du territoire (Saint-Elix-Theux, Saint-Michel, Viozan, Moncassin et Belloc-Saint-Clamens). 79 clichés photographiques sont déjà accessibles sur la banque d'images en ligne du CDT.



Une seconde journée est prévue en juin 2024.

BIODIVERSITÉ



Le service

Les objectifs principaux sont :

- Améliorer les connaissances naturalistes de la faune, la flore et des habitats de la CC AAG : suivi écologique, inventaire naturaliste de terrain, saisie des données, mise à jour de l'atlas de la biodiversité intercommunal
- Permettre la traduction et l'intégration des connaissances et enjeux dans les orientations des politiques publiques
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la biodiversité et sur la gestion des milieux et des espèces
- Sensibiliser les habitants, élus, professionnels aux enjeux biodiversité du territoire
- Développer des partenariats avec associations naturalistes et les filières de formation proches du territoire (BTS GPN, école ETRE, universités...)
- Proposer des animations et atelier d'éducation à l'environnement au sein des services enfance jeunesse/école

Focus sur les projets de l'année 2023

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNAL ET TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Inventaires complémentaires à l'ABiC

Suite aux dernières conclusions 2022 relatives à certains manques de données en fonction des groupes d'études, des inventaires complémentaires à l'ABiC ont été menés en 2023.

Des inventaires chiroptérologiques, ornithologiques, entomologiques ont été menés sur l'ensemble du territoire. Des inventaires ponctuels botaniques ont également été initiés. L'ensemble des données recueillies, comme cela avait été le cas pour une grande partie des données recueillis dans le cadre de l'ABiC, ont été renseignées dans la base de données GeoNature de Nature en Occitanie et sont donc consultables.

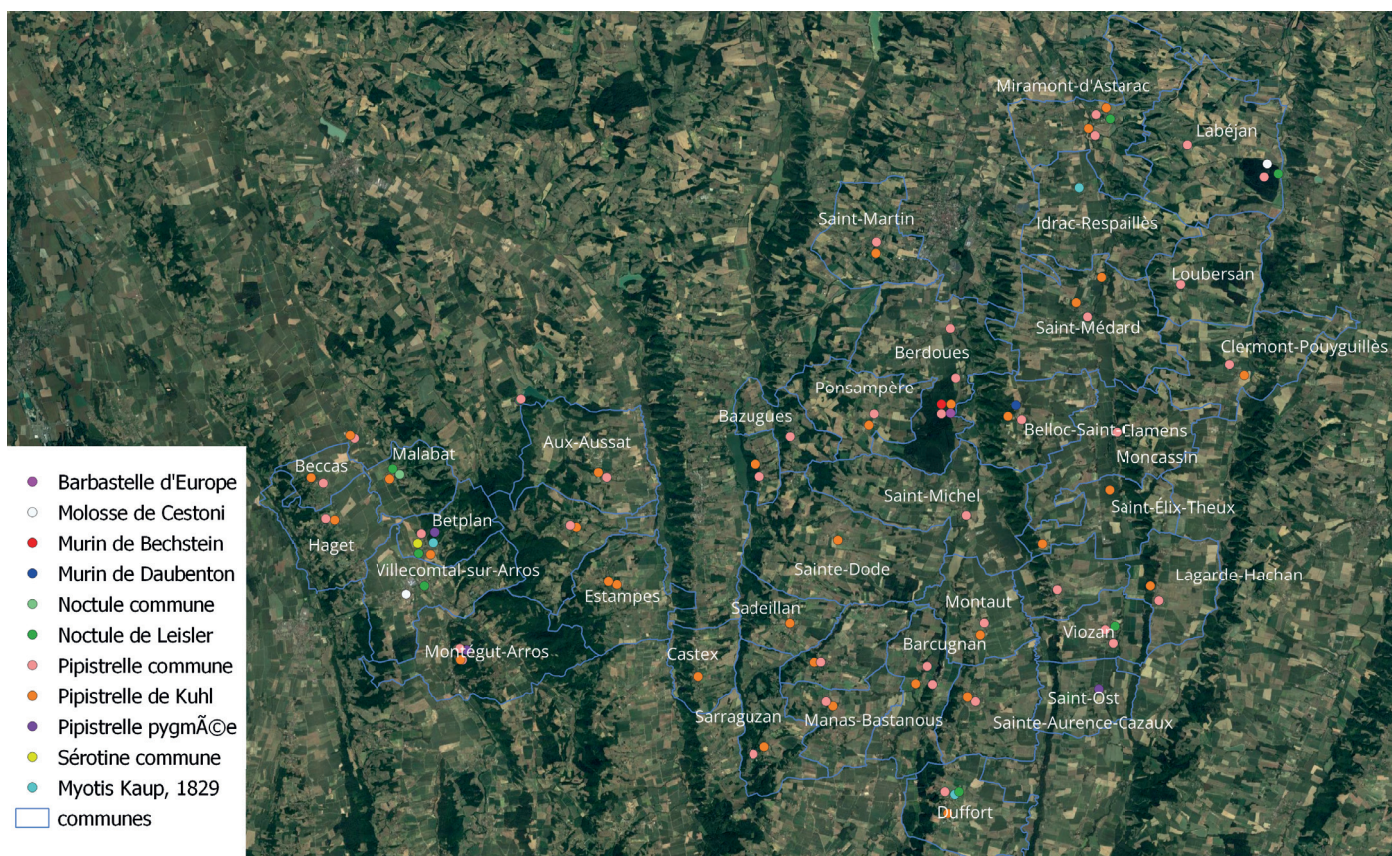


Figure 1: Répartition de chiroptères sur la communauté de communes grâce aux écoutes actives réalisées en 2023

On peut également rajouter que l'accueil d'un stagiaire en BTS GPN a permis des réflexions globales sur l'étude des mammifères aquatiques du territoire et, plus concrètement, des compléments sur la connaissance des mammifères en forêt de Villecomtal-sur-Arros.

Réflexions et montage de projets avec des partenaires ayant participé à l'ABiC

Le Montage d'un projet visant à la sensibilisation et préservation des espèces et des habitats a été effectué par rapport aux conclusions de l'ABiC. Il est destiné à demander de subvention FONDUS VERTS avec des grands axes concernant les insectes pollinisateurs, la préservation et restauration d'espaces pour la Cistude d'Europe et le Milan Royal ainsi que le rétablissement des continuités écologiques. Ces actions ont été réfléchies, chiffrées et des premiers échanges ont eu lieu avec des partenaires concernés.

Protection des insectes pollinisateurs

Le programme MAYAGE en association avec l'AFAP et l'Arpiculture vise à la mise en valeur et la protection des insectes pollinisateurs à travers différentes actions (journées agriculteurs-apiculteurs, formation des agents des espaces verts, ateliers thématiques pour les citoyens/scolaires, chantiers en faveur des pollinisateurs). Cette action est déployée depuis 2021 sur le territoire. Nous sommes, à ce jour, le premier et le seul territoire de mise en place de cette démarche qui a fait ses preuves en termes de participation. Nous souhaitons le mettre en œuvre sur une nouvelle partie de l'EPCI (secteur sud), mais également permettre le financement et la valorisation d'éléments pédagogiques sur les aménagements d'espaces communaux issus des 2 premiers secteurs de réalisation de ce programme.

Plans nationaux d'action (PNA) pour la conservation et la restauration d'espèces menacées

En lien avec l'état des lieux de l'ABiC AAG, ce plan paraît envisageable pour la Cistude d'Europe et le Milan Royal en partenariat avec Nature en Occitanie et la LPO Occitanie.

L'idée étant, en plus de protéger des espèces faisant l'objet d'un plan national d'actions, de protéger leur niche écologique et leurs habitats de prédilection et ainsi protéger d'autres espèces sensibles des zones de plans de boisements et de plans d'eau. C'est l'idée d'espèce « parapluie ».

Une sensibilisation globale sera faite au niveau du grand public ainsi qu'auprès des propriétaires de parcelles. Une étude des zones les plus favorables puis convention de gestion voire chantiers en faveur des espèces seront mis en place sur des zones de présence mais aussi de non-présence (via accord des propriétaires) afin d'accentuer les possibilités de dispersion des individus.

Rétablir les continuités écologiques

Le rétablissement des continuités écologiques est envisagé sur le territoire. Des installations favorables à la biodiversité (mares pédagogiques, nichoirs/gîtes à oiseaux et chiroptères, pierriers à reptiles...) ainsi que des pratiques de gestion adaptées des habitats sont envisagées pour favoriser le cycle de vie de celles-ci sur les continuités écologiques mises en place.

La mise en valeur des sentiers touristiques sera également menée via l'installation de panneaux pédagogiques. Ces chantiers et installations peuvent être envisagés en partenariat avec les chantiers participatifs.

En complément, une sensibilisation des citoyens, propriétaires de parcelles et agents sur l'entretien des linéaires et régénération naturelle des arbres sera appuyée.

ANIMATION, SENSIBILISATION ET MOBILISATION CITOYENNE ET PÉRISCOLAIRE

La pédagogie et la sensibilisation sont souvent des étapes indispensables pour l'aboutissement d'un programme. C'est pourquoi la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne mène, parallèlement à l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, des actions d'animation, de sensibilisation et de mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité, à destination de plusieurs publics en fonction des années : habitants, agents, élus, usagers des services de la collectivité notamment le jeune public via ses services enfance/jeunesse et les écoles dont elle a la compétence.

Poursuite d'animations dans le cadre de l'Agenda des Manifestations...

Depuis 2019, la CC AAG publie un agenda/guide annuel comprenant un programme d'animation et d'éducation à l'environnement notamment à destination de ses habitants et du grand public. Chaque année, le Pôle Développement concocte un programme d'animations comprenant des ateliers, des sorties nature, des veillées, des actions, des rendez-vous, des défis et des spectacles pour appuyer ces programmes et notamment la démarche d'ABiC.

En 2023, cet agenda s'est poursuivi avec **11 activités naturalistes** proposées : la forêt et ses cagouilles, sensibilisation aux espèces invasives : ambrosie, délicats papillons, petits arthropodes des mares, un dragon dans mon jardin, rendez-vous au jardin, Striduli Stridulons, rapaces nocturne et chauve-souris, défi familles polinisateurs, une maison pour nos hérissons allumez les étoiles.



UN DRAGON DANS MON JARDIN

« Un dragon dans mon jardin » est un programme de sciences participatives qui permet à tous de participer à l'amélioration des connaissances nécessaires à la conservation des amphibiens et des reptiles, animaux particulièrement menacés.

Venez prospecter mares, fossés et layons forestiers avec la CC AAG à la recherche des tritons, grenouilles, crapauds, etc... Nous aiderons ainsi les herpétologues, qui étudient les reptiles et les amphibiens, à avoir un meilleur suivi des populations.

Prévoir une tenue adaptée aux conditions météo.

Dans le cadre de la fête des mares

Renseignements et inscriptions : Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne 05 62 64 84 51 - 07 89 07 74 48 - biodiversite@cc-aag.fr



RAPACES NOCTURNES ET CHAUVES-SOURIS

Les animaux à moeurs nocturnes sont parfois plus nombreux qu'on ne le pense. La nuit permet de les observer. Ils sont souvent très discrets et leur activité est difficile à observer. Parmi les chats, les chats sauvages et les hiboux, marquent leurs vocalises par les hurlements. Les chauves-souris émettent, quant à elles, des ultrasons. Venez écouter des animaux et observer leurs interactions en forêt à l'occasion d'une petite marche nocturne.

Prévoir une tenue adaptée aux conditions météo.

Renseignements et inscriptions : Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne 05 62 64 84 51 - 07 89 07 74 48 - biodiversite@cc-aag.fr



Animations auprès de l'enfance/jeunesse

Au niveau des accueils périscolaires, des animations/sorties nature ont également été proposées. Ce sont **10 manifestations** sur des thématiques différentes qui ont été organisées en amont et réalisées sur la demi-journée ou la journée.

AGRICULTURE & EAU



Le service

Les objectifs principaux sont :

- Accompagner les entreprises agricoles dans leurs projets et face aux enjeux de transmission, d'équilibre économique...
- Rencontrer et identifier les besoins des agriculteurs
- Valoriser et préserver des ressources locales (eau, sol...)
- Mobiliser les acteurs face aux enjeux d'érosion des sols et de changement climatique
- Soutenir aux filières, circuit court, PAT...

Focus sur les projets de l'année 2023

VALIDATION DU DIAGNOSTIC ET LANCEMENT DE L'ENQUÊTE AGRICOLE

Lors de l'année 2023, le diagnostic agricole élaboré en 2022 sur le territoire a été présenté et validé en commission agriculture. Il est dorénavant accessible et en téléchargement sur le site internet de la collectivité. Rassemblant les informations issues de différentes sources, ce document dresse un état des lieux de l'agriculture et souligne les enjeux qui pèsent sur la profession. Il constitue une base de travail qui permettra de déployer de nouvelles actions bénéfiques pour le monde agricole dans les années à venir.

Les élus ont exprimé leur volonté que ce travail documentaire soit complété par des rencontres et des entretiens directs permettant d'identifier des besoins émanant du terrain. Au cours des derniers mois et de l'année à venir, il est prévu qu'une quarantaine de rencontres individuelles soient effectuées pour être au plus proche des besoins de la profession. Ces entretiens permettent de mieux connaître les activités, communiquer au sujet des actions mises en place par la collectivité ou ses partenaires et de recenser les projets agricoles dans l'optique de les prendre en compte au mieux dans les documents d'urbanisme.

51

réponses à
l'enquête agricole

7

agriculteurs

27

agriculteurs
identifiés pour des
rencontres

3

réunions de la
commission agriculture -
transmission

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DU PROJET MAYAGE

Le projet MAYAGE a également continué d'être développé sur le territoire avec l'objectif d'initier une adaptation des pratiques agricole et une meilleure prise en compte des pollinisateurs sur l'ensemble des communes. Ce projet est mené depuis 2021 sur notre territoire par l'Association Française d'Agroforesterie et Artpiculture et s'articule autour de trois volets : agricole, communal et citoyen.

Onze nouveaux agriculteurs du territoire ont manifesté leur envie de rejoindre ce projet cette année et 6 pré-diagnostic de fermes ont au total été effectués. Actuellement deux fermes ont bénéficié de diagnostic de leur exploitation et ont déjà effectué ou vont effectuer des plantations. 4 autres agriculteurs sont intéressés et souhaitent être recontactés à l'automne prochain.

Une journée commune de visites à destination des agriculteurs et des apiculteurs du groupe a également été organisée le 28 février avec des visites à Estampes et Saint-Justin et une journée de formation pour accueillir la biodiversité dans les exploitations le 07 décembre à Idrac-Respaillès.

5 agents communaux, impliqués dans les espaces verts de 8 communes du nord est du territoire ont souhaité bénéficier d'une formation de deux jours autour de la biodiversité dans les espaces publics afin d'aboutir à une gestion concrète dans leurs communes permettant de communiquer auprès des citoyens. Cette formation a dû être reportée à l'automne 2024 en raison de facteurs météorologiques externes mais la motivation des agents reste prononcée pour bénéficier de ces temps d'échange. Pour rappel, les agents des communes de l'ouest du territoire ont déjà bénéficié de cette formation et ceux du sud du territoire en bénéficieront cette année.

La sensibilisation auprès des citoyens a été développée par le biais du défi famille organisé lors de 4 après-midi au cours du printemps pour les familles des communes les plus à l'ouest du territoire et qui ont permis de sensibiliser 16 personnes sur ce cycle.



7 familles parmi les communes à l'est du territoire ont débuté la formation à l'automne et l'achèveront ce printemps. Cette partie vise à sensibiliser le grand public aux pollinisateurs et conseiller sur la mise en place d'aménagements permettant d'offrir aux insectes de quoi se nourrir et se protéger dans les jardins. C'est également une belle opportunité de faire du lien avec le monde agricole, le premier atelier de chaque cycle étant organisé sur une exploitation maraîchère.



En complément, un ciné-débat sur les pollinisateurs a été organisé à Berdoues le 17 juin et a permis de rassembler divers acteurs impliqués dans Mayage : des citoyens venus s'informer, des agriculteurs et apiculteurs membres et venus témoigner au micro de leur expérience,... **60 personnes** se sont montrées intéressées par cette thématique et ont participé aux échanges.

Le projet Mayage et plus largement les actions menées par la collectivité sur la thématique de la biodiversité ont été valorisées dans le cadre d'un Webinaire organisée le 30 juin par l'Office Français de la Biodiversité cherchant à mettre en lumière les actions de mobilisation agricoles portées par des collectivités.

60

personnes présentes
lors du ciné-débat

23

agriculteurs qui ont
échangé avec l'AFAF dont
15 sur le territoire AAG

11

fermes visitées et 3
visites planifiées dont 6
sur le territoire

1

chantier de plantation
déjà réalisé et un à venir
sur le territoire

23

personnes ayant
participé à au moins un
atelier des défi famille

SOUTIEN À LA TRANSMISSION ET À L'INSTALLATION

Dans la poursuite de la dynamique amorcée en 2022, l'année 2023 a offert l'opportunité de poursuivre le travail sur les thématiques de l'installation et de la transmission. Lors des différentes commissions, le sujet de la transmission est systématiquement apparu comme incontournable dans les échanges et des actions ont été imaginées pour continuer de travailler dans cette direction.



Respectivement le premier et le dernier vendredi de chaque mois sont organisés des permanences individuelles de transmission et collectives d'installation dans les bureaux de Villecomtal-sur-Arros par la Chambre d'Agriculture du Gers afin de rendre plus accessibles ces services aux agriculteurs du territoire. Les porteurs de projet souhaitant s'installer sont de profils variés (élevage caprin, canin, équin, aviculture, héliiculture...).

Un spectacle tourné autour de la transmission agricole a également été organisé le 24 juin à Belloc-Saint-

Clamens et a rassemblé plus de **67 spectateurs**. Un débat en présence de partenaires agricoles sur la transmission (Adear, MSA...) et de la troupe Les Attracteurs Étranges a permis d'aborder le sujet de la transmission suite à la représentation de la pièce de théâtre « Droit dans mes bottes ». Les retours sur cette pièce ont été très positifs et ont permis aux spectateurs de témoigner de leur attachement envers le monde agricole. Les acteurs de la transmission agricole ont été conviés à présenter leurs actions et rencontrer les citoyens lors de la tournée Ville à Joie durant laquelle ils ont pu tenir des stands. La MSA et l'ADEAR étaient notamment représentées à cette occasion.

7

permanences Point Accueil
Installation de la Chambre
d'Agriculture du Gers en 2023

15

personnes rencontrées
dans le cadre du Point
d'Accueil Installation

67

personnes présentes
lors de la pièce de
théâtre du 24 juin

EAU ENVIRONNEMENT

En 2023, les élus de la commission eau ont été réunis une fois afin de faire un bilan sur l'année écoulée et les actions effectuées par les différents syndicats. Parmi les membres de la commission eau et les autres conseillers communautaires, des délégués assistent régulièrement aux réunions organisées par les syndicats de rivières du territoire à qui la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été déléguée (le Syndicat Mixte Adour Amont (SMAA), le Syndicat Mixte des bassins versants de l'Osse, la Gélise et l'Auzoue (SM OGA), le Syndicat Mixte Baïse et Affluents (SABA) et le Syndicat Mixte des Trois Vallées (SM3V)) afin de suivre leurs actualités et prendre part aux décisions. L'année 2023 a également été l'occasion de faire un point d'étape sur la compétence GEMAPI et la manière dont les différents syndicats de rivières s'en saisissent ; une lecture différente étant faite sur son périmètre selon les syndicats.

Carte de localisation des rivières et des SAGE.

Considérant l'ampleur des missions relatives à la GEMAPI et des moyens alloués, une délibération a été prise afin de mettre en place la taxe GEMAPI à compter de l'année 2024 pour financer ladite compétence.

La commission eau suit par ailleurs activement les deux SAGE existants sur le territoire : le SAGE Adour Amont et le SAGE en création Neste et Rivières de Gascogne en ayant des membres participant aux différentes réunions et ateliers thématiques sur le territoire.

Les 16 rolls-ups constituant l'exposition itinérante du SAGE Neste et Rivières de Gascogne a par ailleurs été empruntée à deux reprises afin d'être exposée lors des événements de la tournée Ville à Joie et pouvoir communiquer sur la thématique de l'eau avec le grand public.

Un travail a été mené en collaboration avec les écoles du territoire, le SAGE NRG et le SMAA afin de planifier une sensibilisation des enfants à la nécessité d'économiser l'eau et de la préserver. Ces cycles de formation auront lieu en 2024.

Finalement, une convention de partenariat a été proposée par l'Institution Adour à ses collectivités membres afin de renforcer l'animation, porter des actions mutualisées et accompagner les collectivités dans la révision du SAGE. Cette convention a été acceptée en conseil communautaire.

5

syndicats à qui la compétence
est déléguée

2

Schéma d'Aménagement et
de Gestion des Eaux qui se
partagent le territoire

7

articles relatifs à l'eau
publiés dans la newsletter de
la collectivité

ÉNERGIE

 **1 agent**

Le service

Les objectifs principaux sont :

- Mettre en œuvre la stratégie énergétique de la CC AAG et son plan d'action pour répondre aux enjeux de maîtrise de l'énergie et de production EnR
- Optimiser les consommations énergétiques du territoire et de la CC AAG
- Accompagner les communes et acteurs économiques pour leur projet de réduction de consommation ou de production d'énergie
- Développer et animer de la structure ERCA
- Accompagner les projets de construction-rénovation de la collectivité

Focus sur les projets de l'année 2023

SOUTIEN À LA TRANSMISSION ET À L'INSTALLATION

Dans le cadre de l'application de sa stratégie énergétique mise en place en 2019, la CC AAG doit suivre et animée les trajectoires entreprises pour atteindre ses objectifs en termes de consommation et production d'énergie à l'échelle du territoire. Pour ce faire plusieurs actions sont mise en place et il convient d'évaluer régulièrement l'évolution de notre trajectoire pour situer sa progression vis-à-vis de sa stratégie.

La Commission Énergie est l'instance de suivi et de programmation de cette stratégie. Elle c'est réuni 2 fois en 2023.

Le Pôle développement a ainsi pu réaliser le bilan énergétique du territoire à partir des chiffres de l'ORÉO de l'année 2020. Le bilan à été présenté aux élus de la commission Énergie

Deux événements ont été proposé au grand public, la construction d'un four solaire le 18 et 19 avril 2023, en partenariat avec l'association Pierre et Terre. Dix personnes ont fabriqué leur propre four grâce aux conseils de Pierre et Terre.

Le premier juillet, en partenariat avec l'association EC'LR le pôle développement à organisé une journée axer sur les énergies renouvelables à Moncassin.

La journée à débiter par un Apéro-Quizz sur la transition énergétique, avec des questions portant sur les différentes énergies renouvelables.

Différents stands ont été proposés au public dont l'association ERCASTARAC qui accompagne les citoyens dans la démarche d'autoconsommation d'énergie photovoltaïque, mais aussi la démonstration d'une marmite norvégienne ou bien une animation sur les connaissances du bois prêté par Astarac Patrimoine.



MAITRISE DE L'ÉNERGIE

La CC AAG n'a pas attendu la crise énergétique que nous connaissons pour travailler sur la réduction des consommations sur le territoire que ce soit celles liées à la gestion des bâtiments ou l'éclairage public des collectivités ou celles des particuliers et entreprises.

Optimisation des consommations énergétiques du patrimoine de la CC AAG

Suivi technique des consommations et optimisation : le Pôle développement à élaborer un outil de suivi des consommations annuelles (gaz, fioul, électricité, bois) de ces bâtiments à partir des factures et des données disponibles dans la plateforme du SDEG. Cet outil a permis de faire un bilan des consommations énergétique du patrimoine bâti de la collectivité. Il permet de comparer les bâtiments entre eux et d'établir une stratégie de priorité de rénovation énergétique en plus des DPE réalisées en 2020/2021.

État des lieux des communes qui ont sollicité un accompagnement technique et/ou la réalisation de cartes dans le cadre de la définition des zones d'accélération des ENR

■ ZAE NR dessinées par la CCAAG
■ Accompagnement dans le cadre de la définition des zones
□ Communes n'ayant pas sollicité d'accompagnement

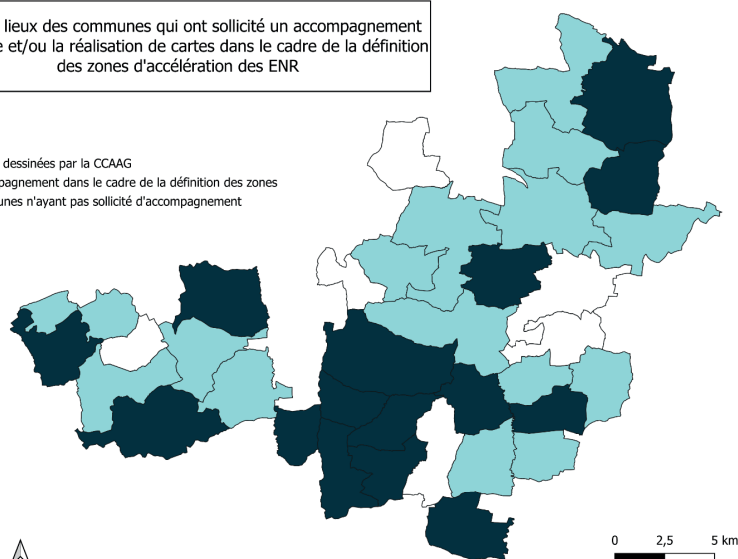
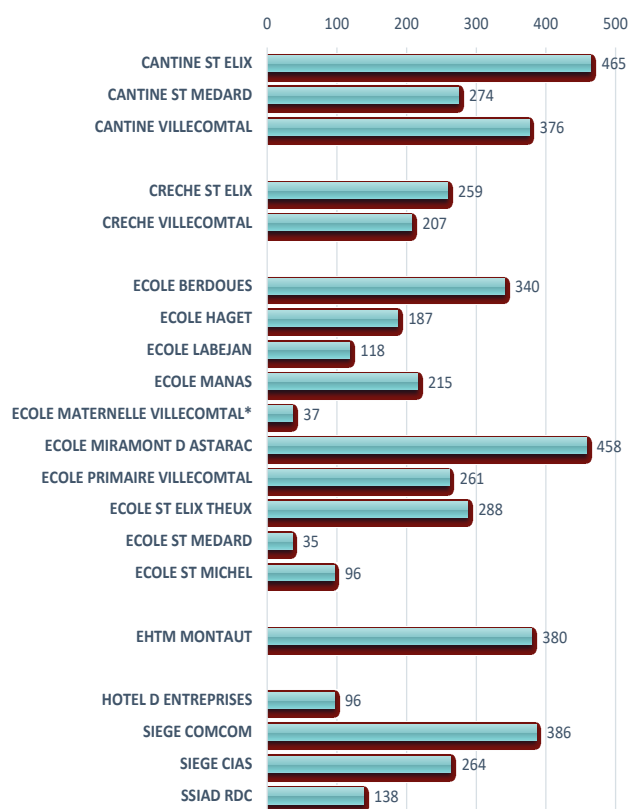


Tableau des surface	Surface m²	kWh d'électricité	kWh de gaz/fioul	kWh/m²	Etiquette énergétique
CANTINE ST ELIX	90	16246		465	F
CANTINE ST MEDARD	228	24258		274	E
CANTINE VILLECOMTAL	226	32892		376	E
CRECHE ST ELIX	167	16743		259	D
CRECHE VILLECOMTAL	313	11327	35647	207	C
ECOLE BERDOUES	224	7006	58258	340	D
ECOLE HAGET	195	14140		187	C
ECOLE LABEJAN	101	4622		118	C
ECOLE MANAS	212	17703		215	D
ECOLE MATERNELLE VILLECOMTAL*	276	3918		37	A
ECOLE MIRAMONT D ASTARAC	170	30229		458	E
ECOLE PRIMAIRE VILLECOMTAL	715	8906	269748	261	D
ECOLE ST ELIX THEUX	183	20444		288	D
ECOLE ST MEDARD	207	7354		35	A
ECOLE ST MICHEL	780	29047		96	B
EHTM MONTAUT	406	33835	120353	380	E
HOTEL D ENTREPRISES	261	3921	15000	96	B
SIEGE CONCOM	386	36476	54888	386	E
SIEGE CIAS	185	18903		264	D
SSIAD RDC	67	3585		138	C

Consommation totale en kWhep /m²



La CC AAG n'a pas attendu la crise énergétique que nous connaissons pour travailler sur la réduction des consommations sur le territoire que ce soit celles liées à la gestion des bâtiments ou l'éclairage public des collectivités ou celles des particuliers et entreprises.

Optimisation des consommations énergétiques du patrimoine de la CC AAG

Suivi technique des consommations et optimisation : le Pôle développement à élaborer un outil de suivi des consommations annuelles (gaz, fioul, électricité, bois) de ces bâtiments à partir des factures et des données disponibles dans la plateforme du SDEG. Cet outil a permis de faire un bilan des consommations énergétique du patrimoine bâti de la collectivité. Il permet de comparer les bâtiments entre eux et d'établir une stratégie de priorité de rénovation énergétique en plus des DPE réalisées en 2020/2021.

Amélioration du calorifugeage des réseaux de chauffage

Grâce au financement des CEE la collectivité a pu refaire l'isolation des canalisations de chauffage des sites de Villecomtal sur Arros, les écoles maternelle et primaire, ainsi que le siège de communauté de commune.

Mise en place de borne de recharge pour véhicule électrique

Afin de répondre aux besoins de recharge des véhicules du SAAD, la collectivité à investi dans quatre nouvelle borne de

recharge sur les sites de St Médard, St Michel, Montaut et Villecomtal

Accompagnement des différents services de la collectivité pour optimiser les consommations

La chaudière du site de Berdoues est vétuste et le site est très énergivore. L'agents des services techniques et la chargée de mission EnR ont réfléchi à un nouvel aménagement de local chaufferie avec une chaudière neuve permettant de respecter les normes d'accès maintenance et réduire la longueur de distribution du réseau de chauffage.

Pour palier au désagrément des coupures d'électricité de l'EHTM le responsable du pôle sénior et la chargée de mission EnR ont réfléchi à la mise en œuvre d'un groupe de sécurité.

Dans ce même site une réflexion à été mener pour remplacer et modifier la position du ballon de stockage de l'eau chaude sanitaire qui est en fin de vie.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES PARTICULIERS ET ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Accompagner les particuliers vers la maîtrise de l'énergie : L'Opération Programmée de l'Habitat Revitalisation Rurale à l'échelle de l'Entente Astarac a été renouvelé pour trois ans (d'octobre 2023 à octobre 2026). Il fixe des objectifs de rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique à 185 logements dont 180 occupés par des propriétaires et 5 appartements proposés par des bailleurs privés

Du point de vue du service aux habitants, Soliha réalise des permanences mensuelles accessible à tous dans les communes de Masseube, Seissan, Mirande, Miélan et Villecomtal.

59 dossiers engagés par l'ANAH en 2023 à l'échelle de l'Entente Astarac dont 27% sur AAG. 70% des dossiers concerne des demandes de précarité énergétique, 27% pour de l'adaptation des logements et 3% concernant des logements dits dégradés.

ERCA - ERCASTARAC

Après un portage politique de la CCAGG, la SAS ERCA a vu le jour en 2021 afin de permettre l'investissement dans des unités de production d'énergie renouvelable sur le territoire. Société relevant de l'économie social et solidaire ERCA se compose en fin d'année de 32 communes actionnaires, un syndicat de l'énergie, une entreprise privée et 200 citoyens pour un premier projet de grappes photovoltaïque de 6 unités de productions sur toitures communales.

2023 aura permis de contracter l'emprunt bancaire pour investir dans les 6 installations :

5

sites équipé de boîtier de
raccordement aux réseaux

2

installations réalisées en toiture
(Beccas et Moncassin)

7

installation produisant et
réinjectant l'électricité à
Beccas

Mais aussi **5 conseils d'administrations** et **1 assemblée générale** co-animée par EC'LR pour comprendre l'autoconsommation collective et le co-développement de projet.

ACCOMPAGNEMENT À L'APPLICATION DE LA LOI APER

La CC AAG a accompagné les communes dans la prise de connaissance et mise en application de la loi APER Promulguée le 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, qui vise à déployer massivement les énergies renouvelables sur le territoire français dans les années à venir.

34

communes visitées

32

communes accompagnées

+ 136

cartes générées pour
porter à connaissance les
données d'agriculture,
forêt biodiversité et
réseaux

1

débats animés par
l'EPCI

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE CONSTRUCTION RÉNOVATION DE LA COLLECTIVITÉ

Cindy Guilbault, ancienne AMO dans la construction, met aujourd'hui ses compétences à disposition des projets de construction rénovation de bâtiment au sein de la collectivité. Elle participe désormais l'élaboration et au suivi de conception de la maîtrise d'œuvre de ses projets.

En 2023, elle est intervenue sur les projets de :

- La construction des Vestiaire de la Piscine intercommunale de Villecomtal : phases PRO/DCE ont été réalisées avec des modifications de projet pour prendre en compte l'augmentation des coûts de construction suite à la flambée des prix des matériaux et de l'énergie.
- L'École de Saint Élix Theux : le marché a été attribué aux entreprises, le chantier à débuter en mai 2023.
- Le Bâtiment à vocation économique : le marché a été attribué aux entreprises, le chantier à débuter en mai 2023.

FÔRET



Le service

L'Entente Astarac porte le projet d'élaboration de la Charte Forestière de l'Astarac. Ce projet ayant des objectifs communs avec le projet de création du Parc naturel régional (PNR) Astarac, il a été convenu d'étendre ce projet de CFT à l'échelle du projet de PNR Astarac.

Les **objectifs principaux** sont :

- Réaliser le diagnostic du territoire sur l'amont et l'aval de la filière
- Organiser et animer les instances de gouvernance de la CFT ainsi que les groupes de travail dédiés pour garantir l'élaboration et la mise en œuvre concertée de la Charte Forestière de Territoire
- Elaborer, définir et rédiger, en concertation avec les élus, les partenaires, les acteurs locaux et les différentes instances de gouvernance, les actions qui seront inscrites dans la future CFT Astarac
- Réaliser des actions de communication et de sensibilisation sur la Charte Forestière et les enjeux liés à la forêt auprès de différents types de public (collectivités, partenaires, grand public, ...)

Focus sur les projets de l'année 2023

LES CONCERTATIONS

L'objectif est d'identifier les enjeux de la filière forêt-bois du territoire afin de définir une stratégie qui sera traduite dans un programme d'action. La charte forestière rassemble l'ensemble des acteurs du territoire (élus, techniciens, professionnels de la filière forêt-bois...) pour rédiger le plan d'action en prenant en compte tous les usages de la forêt : économique, environnemental et social.

Une gouvernance comprenant un comité des élus, un comité technique et un comité de suivi a été mise en place et se sont réunis à plusieurs reprises pour élaborer le diagnostic et la stratégie.



Crédit photo : Armelle Clabaux

L'INFOLETTRE FORÊT-BOIS

Diffusé en emailing sur une moyenne d'une fois par mois, cet outil a pour objectif d'informer les partenaires et élus, des actualités de la CFT, de la filière forêt-bois et des événements sur ou à proximité du territoire.

Avec un taux d'ouverture de 35 % en moyenne, cet outil est suivi par les partenaires.



DES PHASES TERRAINS POUR UNE NOUVELLE MÉTHODE DE CARTOGRAPHIE DES PEUPELEMENTS

Le LiDAR (Light Detection And Ranging) est une technique de mesure de distance (télémétrie) qui exploite les propriétés de la lumière. Les données acquises par LiDAR (sous forme de nuages de points) sont utilisées pour produire des modèles numériques 3D représentatifs à la fois du sol et des éléments à la surface du sol tels que les bâtiments, les ouvrages d'art ou la végétation.



L'Office National des Forêts (ONF), en partenariat avec l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN), conduisent un chantier de modélisation 3D par LiDAR de l'ensemble du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer (hors Guyane*) sur 5 ans.

Pour calibrer les données du LiDAR prises en 2021 sur le territoire, des phases terrain sont réalisées sur l'hiver 2023/2024 par l'ONF, le CRPF et la chargée de mission CFT. Le traitement des relevés s'effectuera après le printemps 2024.

Les chiffres clés

2

séminaires

4

comités techniques

3

comités des élus

4

groupes de travail
thématiques

+ 50

entretiens

2

stands Ville à Joie

5

infolettres

1

événement pour les
professionnels de la forêt
et du bois

Le service

Suite à la conférence des maires de septembre 2022 et aux 9 réunions locales organisées fin 2022 pour réfléchir à l'opportunité de prendre la compétence PLUi, il a été acté lors du Conseil Communautaire du 09 février 2023 de prendre cette compétence.

Ainsi, la CCAAG a souhaité à l'initiative des élus du territoire et sous sa responsabilité, élaborer un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLUi) permettant à terme de disposer d'un outil de planification opérationnel, favorisant la mise en œuvre d'une stratégie transversale et d'ensemble de son aménagement et de son développement, tout en prenant en compte les spécificités de ses composantes territoriales et communales. Pour ce faire, et en application de l'article L.153-1 du Code de l'Urbanisme, la CCAAG a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération n°2023/67 en date du 26 octobre 2023.

Pour arriver à cette prescription, **3 commissions planifications** ont été organisées en septembre 2023 afin de travailler sur les objectifs poursuivis par le futur PLUi, sur les modalités de gouvernance pour mener à bien ce projet mais aussi pour définir le financement de ce projet. Il a également été nécessaire de discuter de ces sujets en Conférence Intercommunale des Maires et en CLECT avant de proposer la prescription du PLUi.

Cette stratégie est déclinée en cohérence avec les réflexions conduites à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale de Gascogne, du Parc Naturel Régional d'Astarac en cours d'élaboration ; mais aussi du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en cours de révision.

Au-delà d'être compatible avec ces documents et leur politique, le PLUi tiendra compte d'autres documents stratégiques tels que les documents communaux de planification approuvés ou en voie de l'être et d'études menées par la CCAAG et ses partenaires sur certaines thématiques (biodiversité, agriculture, énergie, mobilité, etc.)

Le PLUi, outil au service du territoire, se déclinera à l'échelle locale jusqu'à la parcelle pour prendre en compte la diversité des espaces et mettre en valeur l'identité et les spécificités des communes. Il articulera les projets aux échelles adéquates en fixant des règles cohérentes et en élaborant un document accessible et harmonisé, pour en faciliter la lecture et intégrer aisément l'évolution des projets et des réflexions. Il se voudra dynamique et progressif.

En parallèle de la Planification intercommunale, la CCAAG accompagne aussi les communes qui avaient une procédure d'évolution de document d'urbanisme en cours au moment de la prise de compétence. Une délibération a été prise en ce sens en juin 2023. Ainsi, les communes de Labéjan, Duffort et Loubersan bénéficient de l'accompagnement de la CCAAG, techniquement et administrativement pour s'assurer du bon suivi de ces démarches.

Les procédures communales en cours sont :

- **Une élaboration de PLU pour la commune de Labéjan,**
- **Une modification de PLU pour la commune de Duffort,**
- **Une élaboration de carte communale pour la commune de Loubersan.**

Communauté de communes



19 Avenue de Gascogne
32730 Villecomtal Sur Arros

www.cdcaag.fr

